

Les petites bibliothèques publiques



Rapport de stage présenté par Aurore BERNARD,
étudiante en 2^e année de DUT Information et communication,
spécialité Métiers du livre
à l'IUT de La Roche-sur-Yon, Université de Nantes.

Juin 2016



Les petites bibliothèques publiques

*Les petites bibliothèques publiques,
à l'image de celle de Nieul-sur-Mer, pourront-elles continuer
d'exister face au contexte actuel ?*

Rapport de stage présenté par Aurore BERNARD,
étudiante en 2^e année de DUT Information et communication
spécialité Métiers du livre
à l'IUT de La Roche-sur-Yon, Université de Nantes.

Sous la direction de monsieur Emmanuel SCHAEFFER, enseignant-chercheur.

Juin 2016

Résumé documentaire

Mots-clés : petite bibliothèque, lecture publique, avenir, communication.

Aujourd'hui, avec l'avènement d'Internet et des nouvelles technologies, le rapport à l'information est bousculé. Ainsi, après avoir constaté la baisse du nombre d'inscrits et de prêts dans les établissements de lecture publique, ce rapport s'interroge sur l'avenir des petites bibliothèques en France. Afin d'illustrer et de rendre plus concret chaque aspect abordé, ce mémoire s'appuie sur l'exemple de la bibliothèque de Nieul-sur-Mer qui appartient au réseau de la Communauté d'agglomération de La Rochelle. Il évoquera, tout d'abord, l'espace culturel privilégié que représentent ces structures au sein de la ville où elles sont implantées. Ainsi, malgré les contraintes physiques et budgétaires auxquelles elles sont confrontées, elles offrent aux usagers un accès à un fonds documentaire riche et varié. Il abordera, dans un second temps, le caractère de proximité de ces établissements ainsi que la dimension sociale qu'ils exercent comme lieu de rencontres et d'échanges dans la commune. Que ce soit à travers les services proposés ou les animations réalisées, les petites bibliothèques vont jouer un rôle dans le processus de socialisation des individus. Enfin, il soulignera l'importance de la communication afin de faire connaître la bibliothèque et ses actions culturelles à son public réel et potentiel, en s'appuyant sur l'exemple de la création d'un nouvel outil dédié à cet effet. Un corpus de neuf annexes vient compléter ce rapport. Constitué de graphiques, de tableaux et de documents internes à la structure étudiée, il permet de compléter et d'illustrer la réflexion menée dans le cadre de ce mémoire.

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier monsieur Henri LAMBERT, maire de Nieul-sur-Mer, pour m'avoir offert l'opportunité d'effectuer mes deux mois de stage au sein de sa commune.

J'exprime toute ma gratitude à madame Marie-Noëlle CAVÉRO, bibliothécaire, pour m'avoir fait découvrir et partager sa passion pour son métier. De plus, je tiens à la remercier pour son accompagnement tout au long de mon stage ainsi que pour le temps consacré à répondre à toutes mes interrogations.

Toute ma reconnaissance va également à madame Marie-Claire VERNOUX, responsable du service culturel, pour son soutien et ses conseils avisés tout au long de la réalisation de ma mission.

Par ailleurs, je tiens à exprimer ma gratitude aux élus de Nieul-sur-Mer pour avoir validé mon projet me permettant de mener à bien la conception concrète d'un nouveau support de communication pour la bibliothèque.

Mes plus sincères remerciements vont aussi à Marie GUÉNAUT et Céline JOLY pour le temps qu'elles m'ont consacré, ainsi qu'à Olivier ERTZSCHEID, maître de conférences en sciences de l'information, et Élisabeth SOURDILLAT, enseignante du droit à l'image et de l'iconographie, pour avoir répondu mes questions.

J'exprime ma gratitude à monsieur Abdeljalil LAHMAR, directeur de l'Institut universitaire technologique de La Roche-sur-Yon, et madame Claudine PAQUE, enseignante-tutrice universitaire et chef de département, pour la validation de mon stage et de ma mission.

Mes remerciements vont également à monsieur Emmanuel SCHAEFFER, enseignant-chercheur et maître de stage, pour son accompagnement au cours de ces deux mois de stage.

Enfin, je souhaite exprimer toute ma reconnaissance à ma famille pour leur relecture attentive et leur soutien au cours de la rédaction de ce rapport.

Sommaire

Introduction.....	11
1 La bibliothèque : point d'accès privilégié à la culture.....	15
1.1 <i>Offrir un fonds documentaire riche et varié.....</i>	15
1.2 <i>La gestion de l'ombre : une étape obligatoire.....</i>	19
1.3 <i>La valorisation des collections.....</i>	23
2 ... et un espace de socialisation dans la commune.....	27
2.1 <i>Un lieu d'écoute et de partage.....</i>	27
2.2 <i>Une ouverture vers des publics spécifiques.....</i>	29
2.3 <i>Maintenir un dynamisme constant.....</i>	33
3 ... mais qui nécessite l'appui d'une communication.....	37
3.1 <i>Une large gamme d'outils de communication.....</i>	37
3.2 <i>... mais qu'il faut toujours enrichir.....</i>	39
3.3 <i>La réalisation du magazine de la bibliothèque.....</i>	42
Conclusion.....	49
Bibliographie.....	51
Annexe 1 : « Évolution du taux d'inscrits et d'emprunteurs actifs pour 100 habitants ».....	59
Annexe 2 : « Organigramme de la mairie de Nieul-sur-Mer ».....	61
Annexe 3 : « Exemple de convention entre une bibliothèque du réseau et la médiathèque Michel-Crépeau ».....	63
Annexe 4 : « Classification de Dewey ».....	65
Annexe 5 : « Plan de la bibliothèque de Nieul-sur-Mer ».....	67

Annexe 6 : « Affiche de l'action marque-pages ».....	69
Annexe 7 : « Exemples de présentation des pages intérieures du magazine dans la première version de la maquette ».....	71
Annexe 8 : «Autorisations de droit à l'image ».....	73
Annexe 9 : « Le magazine Biblio Actu Nieul-sur-Mer».....	75

Introduction

De nos jours, la genèse des bibliothèques n'est plus nouvelle et remonte au troisième siècle avant J.-C. avec la construction de la première d'entre elles¹, la bibliothèque d'Alexandrie, par Ptolémée 1^{er} Sôler, roi d'Égypte². Traversant les siècles et les époques, les bibliothèques ont su s'adapter et évoluer et font aujourd'hui toujours partie intégrante du paysage culturel français. Le manifeste de L'UNESCO déclare ainsi sa confiance dans les bibliothèques publiques :

« en tant que force vive au service de l'éducation, de la culture et de l'information, et en tant qu'instrument essentiel du développement de la paix et du progrès spirituel par son action sur l'esprit des hommes et des femmes. ³»

De son côté, la charte des bibliothèques, adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991, dans son article 3, souligne que :

« La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société. ⁴»

Les bibliothèques apparaissent donc comme des lieux privilégiés de diffusion et d'accès à la culture hors des contraintes commerciales⁵ et participent ainsi à l'équilibre de la société. Face aux enjeux que représente une telle situation, de nombreux projets de construction ont vu le jour depuis les années 1970, parmi lesquels celui des Bibliothèques municipales à vocation régionales (BMVR)⁶. Programme cofinancé par l'État, établi par la loi du 13 juillet 1992,

1 ERTZSCHEID Olivier (1), 2015.

2 CANFORA Luciano, juillet 1988, <http://bbf.enssib.fr>

3 UNESCO, <http://www.unesco.org>

4 CHARTE DES BIBLIOTHÈQUES, <http://www.enssib.fr>

5 GOBBO Cécile, 2010, p. 9

6 *Ibid.*

l'élaboration de ces bibliothèques avait pour objectifs, entre autres, de « favoriser la création en province de grands équipements, [...] [et] de remédier à de graves retards en matière de bâtiments de bibliothèques dans certaines grandes villes »⁷.

Pourtant, aujourd'hui, à l'heure où l'essor d'Internet et des nouvelles technologies permettent de rendre accessible sans contrainte l'ensemble des contenus culturels, les bibliothèques n'apparaissent plus comme les seules détentrices du savoir. L'utilité et la légitimité des bibliothécaires, comme intermédiaire entre les usagers et les connaissances, sont donc remises en cause⁸. Alors que l'enquête Crédoc en 2005 souligne que la recherche d'informations documentaires sur Internet concurrence directement le recours aux bibliothèques⁹, le nombre d'inscrits dans ces établissements, indicateur central de leurs activités, est en baisse, passant de 19,4 % en 2005 à 17 % en 2013, soit une perte de 2,4 points en 8 ans¹⁰. Dans une moindre mesure, le taux d'emprunteurs décroît de 0,8 point entre 2008 et 2013, passant de 15 % à 14,20 %^{11 12}.

Par ailleurs, la période de crise économique dans laquelle se trouve actuellement la France ne permet pas d'améliorer la situation des bibliothèques. Au contraire, les budgets réduits des collectivités obligent les professionnels de la lecture publique à justifier leur existence et le bien fondé de leurs dépenses¹³. De plus, bien qu'elle fut demandée dès 1906 lors de la création de l'Association des bibliothèques de France (ABF), aucune loi n'oblige à ce jour les communes à posséder une bibliothèque¹⁴. Aucune structure n'est donc à l'abri d'une fermeture.

Face à un tel contexte, les petites bibliothèques, à l'image de la bibliothèque municipale de Nieul-sur-Mer où j'ai effectué mon stage, apparaissent les plus vulnérables. Située dans le département de la Charente-Maritime, à huit kilomètres de La Rochelle¹⁵, la bibliothèque de

7 GROGNET Thierry, LORIUS Marion, 2000, <http://bbf.enssib.fr>

8 CALENGE Bertrand (2), 2015, p. 11

9 MARESCA Bruno, 2007, p. 99

10 MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, 2015, <http://www.culturecommunication.gouv.fr>

11 *Ibid.*

12 Voir annexe 1.

13 GOBBO Cécile, *op.cit.*, 2010, p. 9

14 COURCOUX Anne, 7 avril 2016

15 MAIRIE DE NIEUL-SUR-MER, <http://www.nieul-sur-mer.fr>

Nieul-sur-Mer fut d'abord associative avant de devenir municipale en 2001¹⁶. Appartenant au réseau des bibliothèques de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, elle est gérée par Marie Noëlle Cavéro¹⁷, bibliothécaire, et offre aux 736 usagers actifs en 2015¹⁸ un fonds composé de 35 085 documents¹⁹.

Ces petites bibliothèques, dont Bertrand Calenge souligne qu'elles desservent un public restreint composé de moins de 10 000 habitants²⁰, pourront-elles continuer d'exister au vu de la situation actuelle ? Tout d'abord, nous verrons que ces structures constituent un espace culturel privilégié dans la ville malgré les diverses contraintes auxquelles elles doivent faire face. Puis, nous étudierons le rôle social que jouent ces établissements en tant qu'équipements de proximité. Enfin, nous verrons que la communication représente un enjeu primordial pour ces bibliothèques afin de faire connaître et de valoriser leurs collections auprès de leur public réel et potentiel.

16 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE, <http://bibliotheques.agglo-larochelle.fr>

17 Voir annexe 2

18 MAIRIE DE NIEUL-SUR-MER, rapport annuel, 2015.

19 *Ibid.*

20 CALENGE Bertrand (1), 1996, p. 9

1 La bibliothèque : point d'accès privilégié à la culture

Souvent la seule institution culturelle de la commune, la petite bibliothèque constitue un espace unique d'accès à la culture. Ouverte toute l'année à l'ensemble de la population, quels que soient l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle de l'individu, sa fréquentation et la consultation sur place des collections sont libres et gratuites²¹, comme le préconisent le manifeste de l'UNESCO et la Charte des bibliothèques dans son article 6²². Une dimension d'autant plus essentielle de nos jours que les lieux ouverts à tous et sans but commercial se raréfient²³.

1.1 Offrir un fonds documentaire riche et varié

Hérité du XVIII^e siècle avec les penseurs des Lumières, de nombreuses bibliothèques traditionnelles se sont construites autour de la culture dite légitime²⁴. Faisant de la prescription une de leurs missions premières, cette dimension explique que dans l'image collective, et plus particulièrement des non-usagers, la bibliothèque soit perçue comme un lieu élitiste ne répondant pas à leurs attentes²⁵. L'enquête Crédoc de 2005 dévoile ainsi que les ouvriers mettent en avant, plus que la moyenne, le manque d'ouvrages à leurs goûts comme un obstacle à la fréquentation de l'établissement²⁶. Face au contexte actuel, il semble donc essentiel pour les bibliothèques, et plus particulièrement pour les petites bibliothèques, de rompre avec cette image élitiste. Elles doivent ainsi être à l'écoute des demandes diverses des publics hétérogènes afin de leur proposer une offre documentaire diversifiée²⁷. Cette idée de démocratisation culturelle n'est pourtant pas nouvelle. En effet, il est possible de retrouver cette dimension dès 1991 dans l'article 7 de la Charte des bibliothèques.

21 CALENCE Bertrand (1), *op.cit.*, 1996, p. 17/18

22 L'article 6 de la Charte des bibliothèques souligne que : « La consultation sur place des catalogues et des collections doit être gratuite pour l'utilisateur. »

23 CALENCE Bertrand (2), *op.cit.*, 2015, p. 121

24 SERVET Mathilde, 2009, p. 45

25 BERTRAND Anne-Marie, septembre 1998, <http://bbf.enssib.fr>

26 MARESCA Bruno, *op.cit.*, 2007, p. 196

27 CALENCE Bertrand (2), *op.cit.*, 2015, p. 65

« Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales. Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois.²⁸ »

Ainsi, les petites bibliothèques, malgré les contraintes spatiales et budgétaires auxquelles elles sont confrontées, doivent s'astreindre à fournir une offre documentaire riche et variée pouvant répondre à l'ensemble des aspirations de son public réel et potentiel.

Afin de répondre à cet enjeu de démocratisation culturelle, la petite bibliothèque est amenée à effectuer fréquemment de nouvelles acquisitions. L'achat de ces nouveautés va ainsi permettre d'enrichir les collections proposées par l'établissement en remplaçant des ouvrages obsolètes ou en complétant les thèmes déjà existants²⁹. C'est également l'occasion de suivre l'actualité littéraire abondante. En effet, comme le souligne Marie-Noëlle Cavéro, si la bibliothèque n'offre pas suffisamment de nouveautés, les usagers se tourneront vers des structures plus importantes et plus à même de répondre à leur demande. Ainsi, il apparaît primordial pour la petite bibliothèque de faire vivre son fonds en le renouvelant de manière régulière. S'il est possible d'envisager de nombreuses façons de se procurer des livres, il est tout d'abord essentiel d'envisager le budget alloué par la municipalité comme la ressource première au développement des collections³⁰. Si toutes les dépenses de la collectivité doivent être encadrées par les marchés publics, l'article 8 du décret numéro 2011-1853, du 9 décembre 2011, précise qu'en dessous d'un montant de 15 000 € hors taxe, la personne peut décider de passer le marché « sans publicité ni mise en concurrence préalable »³¹. Avec un budget annuel de 10 000 €, les dépenses de la bibliothèque de Nieul-sur-Mer entrent dans l'exception énoncé par ce décret, évitant à Marie-Noëlle Cavéro des démarches administratives et lui conférant une plus grande liberté. Après avoir obtenu le bon d'achat délivré par la municipalité, nous nous sommes déplacées, en avril et en mai, à

28 CHARTE DES BIBLIOTHÈQUES, *op.cit.*, <http://www.enssib.fr>

29 BONNET Juliette, 2013, p. 9, <http://epublications.unilim.fr>

30 CALENGE Bertrand (1), *op.cit.*, 1996, p. 49

31 LÉGIFRANCE, <https://www.legifrance.gouv.fr>

la librairie Gréfine, une structure indépendante spécialisée dans les livres jeunesse et la bande dessinée, et à Cultura, une grande surface spécialisée. Une sélection parmi la production éditoriale dense, 76 287 titres en 2015³², apparaît d'autant plus primordiale que le décret du 1 août 2003, modifiant la loi Lang, n'accorde plus qu'aux bibliothèques une remise de 9 % sur chaque ouvrage³³ ne permettant qu'une augmentation minimale de leur marge d'achat. Chaque mois, Marie-Noëlle Cavéro est ainsi dans l'obligation d'effectuer des choix. Afin de pouvoir l'aider à réaliser cette sélection, une étape cruciale dans le processus d'acquisitions, différents outils et méthodes existent :

- Les revues professionnelles, bien que souvent coûteuses, forment un premier support indispensable pour les professionnels du livres³⁴. Parmi elles, il est possible de citer la revue *Biblioteca*, utilisée à la bibliothèque de Nieul-sur-Mer. Mensuelle, elle permet de recenser les publications à venir en présentant un résumé de l'ouvrage ainsi qu'une note sur l'auteur ;
- Les émissions littéraires, telle que la Grande librairie sur France 5, représentent une autre manière de suivre l'actualité littéraire. La difficulté étant ici de savoir noter à « la volée » les titres évoqués³⁵ ;
- La Page des libraires, reçue périodiquement par mail, est l'occasion de découvrir une sélection d'ouvrages lus et conseillés par des libraires. Cet outil permet ainsi d'avoir un avis et un regard professionnel sur un certain nombre de parutions ;
- La visite directement chez le libraire constitue en soit un autre moyen de sélection qui offre l'avantage de pouvoir toucher et feuilleter les livres.

Les usagers de la bibliothèque forment également une aide précieuse dans cet exercice de sélection. En effet, les bibliothécaires de ces petites structures doivent faire preuve de polyvalence et sont amenés à gérer plusieurs secteurs documentaires, raison pour laquelle ils sont moins spécialisés dans l'un d'entre eux³⁶. Marie-Noëlle Cavéro, étant la seule employée à la bibliothèque, doit donc s'occuper de l'ensemble des acquisitions de

32 OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE DU LIVRE (MCC/DGMIC-SLL), 2016, p. 1,
<http://www.culturecommunication.gouv.fr>

33 GOUDEAU François-Jean, 2015.

34 CALENGE Bertrand (1), *op.cit.*, 1996, p. 47

35 *Ibid.*, p. 47/48

36 *Idem.*, p. 44

l'établissement. Ainsi, faire appel aux compétences personnelles de certains usagers plus qualifiés dans un domaine en particulier permet de compléter et d'orienter les choix du professionnel. C'est également l'opportunité d'intégrer les usagers dans le fonctionnement de la structure afin de développer chez eux un sentiment d'appartenance vis-à-vis de la bibliothèque. Ainsi, Marie-Noëlle Cavéro a sollicité, durant la période de mon stage, l'avis d'un usager afin qu'il la conseille concernant des titres de bandes dessinées adultes. Une autre façon pour les usagers de s'impliquer dans l'élaboration des collections est de soumettre à Marie-Noëlle Cavéro des propositions d'achats. C'est ainsi l'occasion d'attirer l'attention de la bibliothécaire sur un certain nombre d'ouvrages.

Si la nécessité de répondre aux demandes des usagers se pose de façon plus prégnante dans les petites bibliothèques, il est primordial de toujours refléter un pluralisme dans l'offre proposée. En sélectionnant ces nouvelles acquisitions, Marie-Noëlle Cavéro doit donc veiller à trouver un équilibre pour satisfaire les envies des publics fréquentant déjà l'établissement et les aspirations des publics potentiels³⁷. Pour aiguiller les bibliothécaires dans leur choix des outils, tels qu'une charte des acquisitions, peuvent être mis en place. Ils permettent d'établir des « critères de sélection des documents, de constitution et de développement des collections³⁸ » afin de faciliter et d'harmoniser les achats entre les différents acquéreurs. Néanmoins, Marie-Noëlle Cavéro étant seule à gérer la bibliothèque de la commune, la création de tels supports présente actuellement peu d'utilité.

Si le budget municipal doit être considéré comme la première ressource pour constituer le fonds documentaire de la bibliothèque, il ne peut suffire à lui seul. Il est donc essentiel d'envisager d'autres solutions afin de pouvoir mettre à disposition du public réel et potentiel une offre riche et diversifiée. Le recours à la Bibliothèque départementale de prêt (BDP) de Charente-Maritime est l'une d'entre elles. En effet, le développement de la lecture publique est l'une des compétences assurée par le département. Elle a ainsi vocation à desservir les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants³⁹. Tous les ans, la bibliothèque de Nieul-sur-Mer bénéficie, dans ce cadre, d'un dépôt de CD et du Service de livraison express

³⁷ *Ibidem.*, p. 47

³⁸ BONNET Juliette, *op.cit.*, 2013, p.9, <http://epublications.unilim.fr>

³⁹ MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE CHARENTE-MARITIME, <http://charente-maritime.fr>

mensuel (SLEM). Ce service permet ainsi à Marie-Noëlle Cavéro de répondre à des demandes ponctuelles de ses usagers sans avoir à acheter l'ouvrage réclamé si son intérêt est estimé moindre pour l'ensemble du public. Pouvant aller jusqu'à 25 livres par mois, j'ai été amenée, durant mon stage, à réaliser des réservations d'ouvrages sur le site de la Bibliothèque départementale de prêt. Basée sur la même volonté d'offrir un fonds varié, une convention⁴⁰ a été établie entre la bibliothèque de Nieul-sur-Mer et la médiathèque Michel-Crépeau pour un dépôt de 300 CD. Après les avoir triés, nous nous sommes déplacées au mois de mai au magasin du médiabus de l'agglomération de La Rochelle afin de procéder au renouvellement annuel des CD. Enfin, les dons des usagers constituent une autre façon importante d'accroître le fonds de l'établissement⁴¹. S'il est plus difficile de les refuser dans les petites bibliothèques, il est essentiel de prévenir le donateur que ses livres seront traités selon les mêmes principes de gestion des collections⁴². Marie-Noëlle Cavéro souligne ainsi que les dons vieux, usagés et abîmés sont rejetés. Néanmoins, j'ai pu observer que certains usagers, loin d'apporter des livres dont ils souhaitaient se débarrasser, emmenaient des ouvrages qu'ils avaient récemment achetés. Ces dons sont alors particulièrement intéressants puisqu'il s'agit de nouveautés.

1.2 *La gestion de l'ombre : une étape obligatoire*

Après avoir effectué les nouvelles acquisitions et trié les dons qu'il souhaite conserver, la mise en rayon n'est pas effective et nécessite de la part du bibliothécaire un long travail interne de préparation. Tout d'abord, après chaque achat, il faut pointer les ouvrages pour vérifier s'il n'y a pas eu d'erreur de commise⁴³. Ensuite, il est nécessaire de s'acquitter des déclarations à la Sofia, Société française des intérêts des auteurs de l'écrit. Créée en 1999 par la Société des gens de lettres (SGDL) et rejointe en 2000 par le Syndicat national de l'édition, cette société est chargée par le ministère de la Culture de la gestion du droit de prêt en bibliothèque⁴⁴. Ainsi, dans un système de croisement

40 Voir annexe 3

41 CASSELL Kay Ann (*et al.*), 2008, p. 4

42 CALENGE Bertrand (1), *op.cit.*, 1996, p. 51

43 VIGUIER Jasmine, 2015

44 SOFIA, <http://www.la-sofia.org>

des données chaque établissement de lecture publique doit remplir un formulaire en ligne⁴⁵ où il est demandé d'indiquer, entre autres, la date de la facture, le nom du fournisseur ainsi que les prix toutes taxes comprises (TTC) et hors taxes (HT).

Ces démarches administratives étant réalisées, il est alors possible de passer à l'étape suivante consistant à traiter le document afin qu'il puisse intégrer le circuit de prêt. Après avoir estampillé l'ouvrage au nom de la bibliothèque et avoir vérifié que le livre ne présentait aucun défaut, il faut l'indexer et le cataloguer. Au cours de mon stage j'ai été confrontée à plusieurs situations.

Une première possibilité consiste à ce que la notice bibliographique⁴⁶ existe déjà dans le catalogue du Système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) Aloès utilisé à Nieul-sur-Mer. En effet, faisant partie du réseau des bibliothèques de la communauté d'agglomération de La Rochelle, composé de dix autres établissements, l'une d'entre elles peut déjà avoir acheté et répertorié l'ouvrage. Il suffit alors d'y rattacher les données relatives à l'exemplaire possédé par la structure en remplissant notamment les champs « nouveauté », « prix », « localisation » et « données de l'exemplaire ». Ces entrées permettent en outre d'indiquer le code de la bibliothèque possédant le document, le secteur d'emplacement et la typologie de l'ouvrage ainsi que sa cote. Ce cas permet un gain de temps non négligeable dans une petite bibliothèque comme celle de Nieul-sur-Mer comme le souligne Marie-Noëlle Cavéro, chargée à elle seule du fonctionnement de l'établissement.

Dans une seconde situation, aucune autre bibliothèque du réseau ne possède l'ouvrage. Il faut alors s'en procurer la notice bibliographique. Pour ce faire, deux recours sont possibles : soit par Electre, base de données bibliographiques, soit par la Bibliothèque nationale de France (BNF). Le premier offre l'avantage d'une importation instantanée et d'une notice comportant un résumé, bien que le service soit payant. Le second propose un

45 BDP DU CALVADOS (1), <http://bdp.calvados.fr>

46 Notice bibliographique : « Ensemble des données bibliographiques, relative à un document, généralement prise dans celui-ci et servant à son identification : titre, mention de responsabilité, mention de l'édition, adresse, collation, collection, notes, numéro internationale normalisé, reliure, prix, dépouillement. » ERTZSCHEID Olivier, *Indexation et catalogage*, 1^{re} année, IUT de La Roche-sur-Yon, DUT Information et communication, Université de Nantes, 2015.

accès gratuit aux notices mais le délai d'obtention varie entre une demie heure et quinze jours. Ainsi, pour des raisons de rapidité, nous avons été plus fréquemment les chercher depuis Electre. Après les avoir importées dans le logiciel Aloès et avant d'indiquer les données relatives à l'exemplaire, il est nécessaire d'insérer les champs vedettes matières⁴⁷. Afin de les remplir correctement, nous avons utilisé le langage Rameau, créé en 1980 par la Bibliothèque nationale de France (BNF), qui obéit à des règles syntaxiques précises pour garantir la cohérence de l'indexation⁴⁸. Par exemple, pour indexer un album le terme « livres d'images » sera accepté tandis que le terme « albums jeunesse » sera rejeté.

Enfin, le dernier cas qui peut se présenter est de devoir créer par soi-même la notice bibliographique si elle n'existe ni dans la base d'Electre ni à la Bibliothèque nationale de France (BNF). Le catalogage se découpe alors en sept zones⁴⁹ :

- la zone 1 : comprenant le titre et les mentions de responsabilité, c'est-à-dire l'indication de l'auteur, du préfacier et/ou de l'illustrateur si leurs noms apparaissent sur la page de titre ;
- la zone 2 : dédiée à l'édition et qui est omise quand il s'agit d'une première parution ;
- la zone 3 : utilisée pour les mentions spécifiques aux types de document ou au genre de publication ;
- la zone 4 : pour mentionner le nom de l'éditeur, l'adresse et la date de parution ;
- la zone 5 : appelée de collation, pour préciser les caractéristiques physiques et matérielles du document comme le nombre de pages, les mentions d'illustration, le format et le matériel d'accompagnement s'il existe ;
- la zone 6 : pour préciser la collection ;
- la zone 7 : pour les notes visant à compléter toutes les informations précédemment citées.

Ainsi par exemple, j'ai été amenée à créer la notice bibliographique suivante :

Plus jamais ça [Texte imprimé] / Pierre-Alain Mageau.-La Rochelle : Ed. Mageau,
2015.-couv.ill.en coul. : (340) p. ; 21 cm.- ISBN 978-2-914012-68-3 : 18 Eur

47 Vedette matière : « Ensemble d'un ou plusieurs descripteurs exprimant et précisant le sujet d'un document. Chaque vedette matière correspond à un seul sujet simple ou complexe. Un document peut avoir plusieurs sujets qui donneront lieu à la rédaction de plusieurs vedettes matières. » ERTZSCHEID Olivier, *Indexation et catalogage*, 1^{re} année, IUT de La Roche-sur-Yon, DUT Information et communication, Université de Nantes, 2015.

48 ERTZSCHEID Olivier (2), 2015

49 *Ibid.*

À la suite de cette création, le travail d'indexation et de catalogage n'est pas fini. Il est encore indispensable de réaliser les étapes précédemment citées. Cette situation nécessite donc « un travail long et méthodique » comme le déclare Marie-Noëlle Cavéro.

Ensuite, afin de faciliter le classement dans les rayonnages, il faut indiquer sur le dos de l'ouvrage sa cote⁵⁰ avant de la retranscrire sur la page de titre. Ainsi à la bibliothèque de Nieul-sur-Mer, les romans sont classés par ordre alphabétique des trois premières lettres du nom de l'auteur, précédé de la lettre « R » pour les romans adultes, comme l'illustre la photographie ci-contre, et de la lettre « J » pour les romans jeunesse. Par ailleurs, le fonds local et les romans policiers se distinguent respectivement par une pastille jaune et une



© Photographie
Aurore Bernard

Illustration 1
Exemple de cote pour
un roman adulte

pastille rouge. Les documentaires sont, quant à eux, répertoriés selon la classification de Dewey, inventée au XVIII^e siècle par Melvin Dewey, qui segmente en dix grandes catégories l'ensemble des savoirs et des connaissances⁵¹. Par exemple, un livre d'histoire sur l'Europe portera la cote « 940 »⁵². Enfin, la dernière étape avant la mise en rayon du document consiste à le couvrir afin de le protéger des nombreuses manipulations à venir⁵³.

Un travail similaire est également nécessaire pour les magazines. La bibliothèque de Nieul-sur-Mer offre ainsi aux usagers l'accès à 22 abonnements, dont 4 en jeunesse et 18 pour le secteur adulte⁵⁴. Néanmoins, avant la mise à disposition du public, j'ai été amenée à estampiller et bulletiner chaque numéro.

Ainsi, bien que peu visible, l'ensemble de ce travail interne demande beaucoup de temps pour une petite bibliothèque. Cependant, il n'en demeure pas moins obligatoire.

50 Cote : « L'affectation, dans le cadre d'un plan systématique de nombre, de lettres ou de d'autres symboles destinés à faire apparaître les catégories auxquelles appartiennent les éléments soumis à classification et à distinguer ceux-ci entre eux à l'intérieur d'une même catégorie. » ERTZSCHEID Olivier, *Indexation et catalogage*, 1^{re} année, IUT de La Roche-sur-Yon, DUT Information et communication, Université de Nantes, 2015.

51 ERTZSCHEID Olivier (2), *op.cit.*, 2015

52 Voir annexe 4

53 CALENCE Bertrand (1), *op.cit.*, 1996, p. 98

54 MAIRIE DE NIEUL-SUR-MER, *op.cit.*, rapport annuel, 2015.

1.3 La valorisation des collections

Afin de pouvoir mettre à la disposition du public ces nouvelles acquisitions, un travail de désherbage apparaît impératif. Ce terme, généralisé dans les années 1990, désigne le retrait de certains documents des rayonnages⁵⁵. Si cette activité est devenue légitime pour les bibliothécaires elle ne l'est pas forcément pour les usagers⁵⁶. Ainsi, comme le souligne Marie-Noëlle Cavéro, il n'est pas rare qu'un individu s'étonne qu'un ouvrage puisse être désherbé. Pourtant dans les petites bibliothèques, où les contraintes liées à l'espace sont fortes, « le désherbage est, par nécessité, équivalent aux acquisitions »⁵⁷. La bibliothèque de Nieul-sur-Mer ne fait pas exception. En effet, alors que la subvention dite du « concours particulier en faveur des bibliothèques municipales » impose une surface de 0,07 m² par habitant, pour les communes de moins de 25 000 habitants, avec une superficie minimale de 100 m²⁵⁸, la bibliothèque de Nieul-sur-Mer n'offre, quant à elle, qu'une surface de 88 m² accessible au public. Ainsi, malgré des espaces exploités au maximum⁵⁹, le recours au désherbage est inévitable afin de pouvoir classer les nouveautés et de valoriser les collections. Néanmoins, le choix des ouvrages n'est pas aisé. Effectivement, « un livre vieux n'est pas forcément un livre à éliminer » comme le déclare Marie-Noëlle Cavéro. Afin d'aider le bibliothécaire dans sa démarche de désherbage, plusieurs critères existent dont la méthode IOUPI. Elle consiste à attribuer à chaque document un code x/y/IOUPI où⁶⁰ :

- x représente le nombre d'années écoulées depuis la date du dépôt légal ;
- y correspond au nombre d'années écoulées sans prêts ;
- et où IOUPI signifie :

I = incorrect, fausse information ;

O = ordinaire, superficiel, médiocre ;

U = usé, détérioré, laid ;

P = périmé ;

I = inadéquat avec le fonds.

⁵⁵ VIGUIER Jasmine, *op.cit.*, 2015

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ GOBBO Cécile, *op.cit.*, 2010, p. 39

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Voir annexe 5

⁶⁰ VIGUIER Jasmine, *op.cit.*, 2015

Cette sélection étant réalisée, le travail de désherbage n'est pas terminé. En effet, il faut encore supprimer l'exemplaire possédé par la bibliothèque sur le catalogue du logiciel Aloès. Ainsi, nous avons estampillé du tampon « rayé de l'inventaire » les 105 ouvrages que nous avons éliminés durant mon stage. Puis, nous avons dû insérer dans le système de gestion à chacun d'entre eux le piège 47 dédié au pilon 2016. Cependant, le désherbage ne signifie pas nécessairement que les documents soient détruits. Marie-Noëlle Cavéro les donne par exemple dans des associations comme Le secours populaire, la Charité de La Rochelle ou AIDES La Rochelle. Ils peuvent aussi, comme ça sera le cas en 2017 à Nieul-sur-Mer, faire l'objet d'une bourse aux livres. Nous avons ainsi, en vue de cette manifestation, entreposé dans des cartons l'intégralité des ouvrages retirés des rayons. Le désherbage est donc un travail long mais primordial. Il permet ainsi d'adapter le fonds aux besoins du public tout en libérant de l'espace pour le rangement et la valorisation des collections.

En effet, la médiation est un point essentiel qui vise à faire le lien entre le public et les ouvrages de la bibliothèque⁶¹. Pouvant s'exercer de diverses manières, la mise en avant des documents dans l'espace est l'une d'entre elles. Malgré une superficie restreinte, différentes méthodes sont utilisées à la bibliothèque de Nieul-sur-Mer. Tout d'abord, il est possible de repérer le présentoir des nouveautés qui présente de face les acquisitions récentes en fiction adulte, comme l'illustre la photographie 2 ci-contre. À l'affût des derniers achats, les ouvrages y sont en perpétuelle rotation, les usagers s'y



© Photographie Aurore Bernard

*Illustration 2
Présentoir des nouveautés
en fonction adulte*

dirigeant de façon presque systématique. Les nouveautés documentaires sont elles disposées sur une table ainsi que sur une grille de présentation. Ce système de grille, également employé dans d'autres emplacements de la bibliothèque, permet de mettre en avant les livres en jouant sur l'attrait que peut présenter la première de couverture. Dans le même principe, la bibliothèque de Nieul-sur-Mer dispose de vitrines dans lesquelles il est possible d'exposer des documents selon une thématique par exemple. Le chariot de retour constitue également un autre élément de valorisation bien qu'il découle du manque

⁶¹ *Ibid.*

d'espace. En effet, ce sont l'ensemble des ouvrages restitués par les usagers mais n'ayant pu réintégrer les rayonnages qui s'y trouvent. Ce chariot tient pourtant un rôle primordial dans la promotion des collections. Marie-Noëlle Cavéro relève ainsi que certains lecteurs y repèrent l'intégralité des prêts qu'ils vont effectuer. Claude Poissenot, sociologue, explique ainsi ce phénomène en soulignant que les individus y « trouvent une manière de surmonter une possible angoisse devant l'abondance de l'offre ⁶²» mais qu'ils y voient également une façon de prendre part à une communauté de lecteurs ⁶³».

Enfin, l'aménagement des collections est un point essentiel afin de favoriser la lisibilité à l'intérieur de la bibliothèque. Dans cette optique, nous avons réorganisé le secteur jeunesse en créant un rayon dédié aux adolescents. En effet, les séries étaient mélangées et ne se suivaient plus ce qui pouvait engendrer une confusion chez les lecteurs. Pour ce faire, il a fallu vider les étagères et trier les ouvrages qui composeraient ce nouvel espace de ceux qui constitueraient le rayon jeunesse. Ensuite nous avons dû reclasser l'intégralité des livres avant l'ouverture au public. Dans cet objectif, nous avons aussi regroupé au même endroit les bandes dessinées jeunesse.

⁶² POISSENOT Claude, 2009, p. 45

⁶³ *Ibid.*

2 ... et un espace de socialisation dans la commune...

Ainsi, malgré les contraintes physiques et budgétaires auxquelles font face les petites bibliothèques, elles offrent à la population un point d'accès privilégié à la culture. Grâce à un long travail interne et aux solutions qu'elles peuvent développer pour pallier ces difficultés, ces structures mettent donc à la disposition de leurs différents publics un fonds riche et diversifié. Néanmoins, plus qu'un espace culturel, la principale caractéristique de la petite bibliothèque réside dans son rôle d'équipement de proximité et dans la fonction sociale qu'elle exerce⁶⁴. Une dimension à ne pas négliger tandis que le rapport de 2014 de l'Inspection générale des bibliothèques (IGB) dévoile que les usagers plébiscitent les établissements de proximité⁶⁵.

2.1 Un lieu d'écoute et de partage

Ainsi, de façon paradoxale, alors que la taille des petites bibliothèques n'offrent pas des conditions optimales d'accueil, ces structures se distinguent par la convivialité qui y règne⁶⁶. Loin de l'architecture imposante des grands établissements pouvant renvoyer une image élitiste et imposer une distance vis-à-vis du public, les petites bibliothèques permettent de tisser une relation particulière entre professionnels et usagers⁶⁷. Une lectrice a ainsi déclaré qu'« à Nieul, c'est comme à la maison, on y vient, on connaît la personne qui nous accueille ». En effet, le caractère de proximité de ces structures leur confère l'opportunité d'établir une relation personnalisée avec leur public. Ainsi, Marie-Noëlle Cavéro connaît les goûts d'un certain nombre des lecteurs fréquentant la bibliothèque ce qui lui permet d'anticiper leurs demandes et de les orienter vers un ouvrage susceptible de leur plaire. Effectivement, il arrive souvent que les usagers pénètrent dans la bibliothèque sans avoir une idée précise de ce qu'ils souhaitent. C'est ce que Bertrand Calenge va

64 GOBBO Cécile, *op.cit.*, 2010, p. 11

65 INSPECTION GÉNÉRALE DES BIBLIOTHÈQUES, 2014, p. 53

66 CALENGE Bertrand (1), *op.cit.*, 1996, p. 17

67 GOBBO Cécile, *op.cit.*, 2010, p. 63

nommée la « demande butineuse »⁶⁸. Le lecteur va fureter dans les rayons, se laissant guider par son envie, l'attrait du livre ou bien encore le résumé de la quatrième de couverture. Dans cette situation, les éléments de mise en valeur, précédemment évoqués⁶⁹, jouent un rôle majeur. Au contraire, d'autres usagers s'enquière directement auprès de Marie-Noëlle Cavéro de ses avis et de ses recommandations. Cette démarche nécessite donc de savoir appréhender les envies des usagers afin de les conseiller au mieux. Une bonne connaissance du fonds est également nécessaire afin d'être le plus réactif possible notamment face à une « demande spéculative »⁷⁰, c'est-à-dire une demande portant sur un thème, par exemple la Grèce, ou une « demande déterminée »⁷¹ qui concerne sur un titre précis. Dans ce dernier cas, l'utilisation du catalogue peut aussi devenir une aide précieuse. En effet, la bibliothèque de Nieul-sur-Mer disposant de plus de 34 500 documents, le catalogue offre la possibilité de vérifier la présence en rayon de l'ouvrage demandé. S'il n'est pas disponible, le logiciel de gestion Aloès permet alors de créer une réservation sur le compte du lecteur. Ainsi, une relation personnalisée et de confiance s'instaure, participant à faire de la petite bibliothèque un espace convivial et chaleureux. Il n'est donc pas rare que les usagers, après avoir empruntés leurs livres, s'attardent afin d'échanger avec Marie-Noëlle Cavéro.

Point de rencontres entre les différentes générations et classes sociales, la bibliothèque est également l'occasion de se faire des connaissances ou de se retrouver. Malgré l'absence d'espace pour s'asseoir, la bibliothèque de Nieul-sur-Mer ne disposant que d'une chaise et de cinq fauteuils pour enfants, les usagers restent pour discuter entre eux, comme l'illustre la photographie ci-contre. Plus qu'un accès à la



© Photographie Aurore Bernard

*Illustration 3
La bibliothèque comme lieu d'échanges*

culture, la structure devient alors un véritable espace de socialisation dans la commune. Cette dimension apparaît d'autant plus primordiale à prendre en considération que cet

68 CALENCE Bertrand (1), *op.cit.*, 1996, p. 36

69 Voir partie 1.3

70 CALENCE Bertrand (1), *op.cit.*, 1996, p. 38

71 *Ibid.*

aspect social est au cœur du modèle des bibliothèques troisième lieu, envisagé, au cours de ces dernières années, comme une possible solution à l'avenir des établissements de lecture publique. Inventé au début des années 1980 par le sociologue américain Ray Oldenburg, ce concept se distingue du premier lieu, le foyer, et du second lieu, le travail. Il le définit ainsi comme des « endroits où les gens peuvent se réunir et entrer en interaction »⁷². Le troisième lieu se caractérise donc comme étant un espace neutre, vivant et accessible où des individus de différents milieux peuvent se rencontrer et échanger. Constitué d'« habitués », convivial et chaleureux, il favorise le sentiment d'appartenance et l'idée d'être comme chez soi⁷³. Bien que la superficie restreinte ne permette pas d'aménager des espaces dédiés à l'échange et au partage, les petites bibliothèques jouent pourtant un rôle social à ne pas négliger au sein des communes où elles sont implantées.

2.2 Une ouverture vers des publics spécifiques

La mission sociale de la petite bibliothèque s'exerce également à travers les démarches qu'elle peut mener auprès de publics particuliers. Tout d'abord, il est possible d'évoquer le partenaire privilégié que représente l'école. Bertrand Calenge souligne ainsi que :

« la bibliothèque ne peut exister si les habitants de la commune ne savent pas lire, et l'école est justement là pour enseigner l'art de lire : il y aura donc symbiose immédiate entre l'école et la bibliothèque, la première s'appuyant sur la seconde pour offrir des outils aux élèves, la seconde collaborant avec la première pour conquérir son public et proposer ses ressources »⁷⁴.

La bibliothèque de Nieul-sur-Mer reçoit ainsi de manière régulière tout au long de l'année scolaire la classe de petite section de l'école maternelle et les classes de CP et CM1/CM2 de l'école Gabriel Chobelet. Ces accueils permettent de familiariser les enfants aux livres et au goût de la lecture. En effet, comme le déclare Marie-Noëlle Cavéro, « la bibliothèque ne doit

⁷² SERVET Mathilde, *op.cit.*, 2009, p. 21

⁷³ *Ibid.*, pp. 23-25

⁷⁴ CALENGE Bertrand (1), *op.cit.*, 1996, p. 166

pas faire "peur", elle doit faire partie des lieux habituels de passage ». Véronique-Maire Lombard⁷⁵, dans un article de l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêts (ADBDP), distingue ainsi quatre profils types de visites⁷⁶ :

- la visite « musée » qui s'organise une fois par an et qui a pour objectif de faire découvrir la bibliothèque et son fonctionnement ;
- la visite « spectacle », à titre occasionnel, qui consiste à rencontrer un auteur ou un illustrateur par exemple ;
- la visite « supermarché » qui a lieu plusieurs fois par an et où chaque élève peut emprunter le livre qui lui plaît ;
- et enfin, la visite « projet » qui s'articule autour de séquences thématiques ou de découverte d'un genre.

Durant mon stage, j'ai ainsi eu l'opportunité de participer à l'accueil des classes. Se déroulant sur des plages horaires dédiées en dehors des heures d'ouverture au public, elles prennent, à la bibliothèque de Nieul-sur-Mer, la forme d'une heure du conte suivi d'une session de prêts. Néanmoins, réaliser une telle activité ne s'improvise pas. Elle nécessite, en amont, un travail de préparation de la part du bibliothécaire. Afin qu'il existe une continuité entre ce que les élèves voient en cours et l'animation proposée, il est essentiel que Marie-Noëlle Cavéro et les enseignants se concertent dans une démarche collaborative⁷⁷. Après que le thème lui ait été soumis par mail, appel téléphonique ou à la fin de la précédente séance, il faut trouver les ouvrages qui s'y rapportent. Si la connaissance du fonds représente là aussi un atout, la meilleure méthode demeure encore de regarder directement dans les rayons. Cette présélection étant accomplie, il est nécessaire de lire les différents albums afin de choisir les plus appropriés en fonction de l'âge. Enfin, la dernière étape consiste à apprendre les histoires afin de pouvoir les conter aux élèves le jour de leur venue. Par ailleurs, si elles permettent une mise en scène, Marie-Noëlle Cavéro souligne qu'il est souhaitable de pouvoir prévoir des objets à leur montrer au cours de la narration afin de maintenir leur attention.

75 « Ancienne bibliothécaire jeunesse, Véronique-Maire Lombard est directrice de l'association Livralire (Chalon-sur-Saône), formatrice en littérature jeunesse et animatrice du site [www.livralire.org](http://bbf.enssib.fr). », <http://bbf.enssib.fr>

76 LOMBARD Véronique-Marie, <http://www.adbdp.asso.fr>

77 INTERBIBLY, 2002, p. 1

Dans le même principe d'ouverture et d'initiation au goût de la lecture, tous les mois⁷⁸, le Relais des assistantes maternelles (RAM) se déplace à la bibliothèque de Nieul-sur-Mer. La procédure d'organisation suit le même déroulement que pour les visites des classes. Un rendez-vous est fixé entre Marie-Noëlle Cavéro et madame Rossignol, puéricultrice. Il a pour objectif d'effectuer la sélection des ouvrages et de planifier l'ordre dans lequel ils seront racontés. Ce temps d'accueil s'articule ainsi entre l'heure du conte, ponctuée par les comptines chantées par les assistantes maternelles, et un moment de lecture individuelle au cours duquel les enfants peuvent manipuler les livres. Cette visite à la bibliothèque est également l'occasion pour les assistantes maternelles de se retrouver dans une atmosphère conviviale afin d'échanger autour de leurs expériences professionnelles.

Cependant, l'accueil de tels groupes, que ce soit des classes ou du Relais des assistantes maternelles (RAM), est souvent complexe dans les petites bibliothèques qui ne disposent pas d'une salle dédiée pour les animations⁷⁹. La bibliothèque de Nieul-sur-Mer ne fait pas exception. Après avoir descendu de la réserve, se trouvant au premier étage, les tapis destinés à accueillir les enfants, il faut réaménager le lieu afin de libérer de l'espace, comme le montre la photographie ci-contre. Une telle réorganisation est ainsi rendue possible grâce aux mobiliers, ici les bacs des bandes dessinées jeunesse, placés sur roulettes afin de faciliter leur déplacement et de favoriser une meilleure flexibilité l'espace.



© Photographie Aurore Bernard

*Illustration 4
Aménagement de l'espace jeunesse
pour un accueil*

Mis en place dans le cadre de la réforme portant sur les rythmes scolaires à l'école primaire, les Temps d'activités périscolaires (TAP) sont « des temps d'activités organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc. »⁸⁰. La bibliothèque peut alors être amenée à y prendre part. J'ai ainsi eu l'opportunité, au cours

⁷⁸ Sauf pendant les vacances scolaires

⁷⁹ GOBBO Cécile, *op.cit.*, 2010, p. 51

⁸⁰ ETCHEBARNE Joseph, 23 mai 2016, <http://www.sudouest.fr>

de mon stage, d'assister à la dernière séance à laquelle participait Marie-Noëlle Cavéro. L'action, s'appuyant sur l'ouvrage *Papa !* de Philippe Corentin, consistait à inventer la suite de l'histoire dont le début avait été préalablement narré. Ainsi, par groupe de deux ou trois, les enfants étaient invités à laisser parler leur imagination en dessinant ou en écrivant la fin du récit. Les élèves étaient ensuite amenés, dans un moment d'écoute et de partage, à présenter leurs idées avant que ne leur soit conté le véritable dénouement conçu par l'auteur.

S'il est important d'initier dès le plus jeune âge les enfants à la lecture, il faut également rappeler que le livre favorise le lien social et permet de rompre l'isolement⁸¹. Le Manifeste de l'UNESCO souligne ainsi que « les services doivent être physiquement accessibles à tous les membres de la communauté [...] Ceci implique également des services destinés à ceux qui sont dans l'impossibilité de se rendre à la bibliothèque »⁸². De son côté, la Charte des bibliothèques déclare, dans son article 4, qu'« aucun citoyen ne doit être exclu du fait de sa situation personnelle »⁸³. La mise en place d'une action de portage de livres à domicile, destinée aux personnes âgées ou en situation de handicap et, plus généralement, aux individus ne pouvant se déplacer que ce soit de manière temporaire ou définitive, est une façon pour la bibliothèque de remplir sa mission de service public⁸⁴. Instauré à Nieul-sur-mer, il paraît d'autant plus important que la bibliothèque ne répond pas aux normes d'accessibilité de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées⁸⁵. C'est aujourd'hui cinq personnes qui bénéficient de cette offre. Trop peu selon Marie-Noëlle Cavéro qui déclare que « les personnes âgées doivent avoir une autre alternative à la télévision. Les journées sont longues à ne rien faire. Lire c'est s'évader. » Ainsi, bien que le service mériterait à ce faire connaître, même à petite échelle, il nécessite une organisation interne. Il faut sélectionner des ouvrages susceptibles de convenir à la personne bénéficiaire du portage en fonction des goûts qui auront été établis préalablement. Afin de l'aider, Marie-Noëlle Cavéro tient à jour une liste des prêts effectués pour éviter de redonner les mêmes titres. Enfin, le bénévole chargé d'apporter et de ramener les documents est contacté.

81 JOENISCH Sandra, 2009, p. 24

82 UNESCO, *op.cit.*, <http://www.unesco.org>

83 CHARTE DES BIBLIOTHÈQUES, *op.cit.*, <http://www.enssib.fr>

84 JOENISCH Sandra, *op.cit.*, 2009, p. 24

85 MAIRIE DE NIEUL-SUR-MER, *op.cit.*, rapport annuel, 2015.

2.3 Maintenir un dynamisme constant

Par ailleurs, devenant un élément clé dans les établissements de lecture publique, l'action culturelle participe à faire de la structure un lieu de socialisation⁸⁶. Bien que le budget soit faible, il est donc essentiel pour les petites bibliothèques de mettre en place des animations. En effet, elles vont, entre autres, contribuer à en favoriser la visibilité⁸⁷. Ainsi, par exemple, au cours de mon stage, la ludothèque de Mireuil, équipement culturel mettant à disposition de la population plus de 3 000 jeux⁸⁸, s'est déplacée gratuitement dans le jardin de la bibliothèque de Nieul-sur-Mer. Elle y a ainsi assuré une matinée de jeux de société et de plein air. Tandis que la première y gagnait à se faire connaître, c'était une opportunité pour la seconde de développer son dynamisme au sein de la ville et de renforcer son image d'espace convivial, de rencontres et d'échanges entre la population, comme l'illustre la photographie ci-contre. L'ouverture sur une activité portant sur un autre domaine que la littérature permet également de toucher un nouveau public qui ne déplaçait habituellement pas à la bibliothèque. Marie-Noëlle Cavéro déclare ainsi que, pendant cette action, elle a pu constater la venue d'une famille qui ne faisait pas partie de ses usagers et qu'elle n'avait jamais vu auparavant.



© Photographie Aurore Bernard

Illustration 5
Animation la « Ludo'Bouge »

Monter des projets d'animations culturelles est aussi l'occasion de favoriser le lien social en établissant un ensemble de partenariats afin de mener des actions communes. Ces partenariats « entre la bibliothèque et autre chose⁸⁹ » pour reprendre l'expression de Dominique Lahary, peuvent être ponctuels, récurrents ou permanents. Afin de réaliser son exposition chocolat, qui a eu lieu au mois de mars 2016 et à laquelle je m'étais rendue, ainsi que les ateliers qui l'accompagnaient, Marie-Noëlle Cavéro est allée démarcher

⁸⁶ GOBBO Cécile, *op.cit.*, 2010, p. 51

⁸⁷ *Ibid.*, p.52

⁸⁸ LE PERTUIS, <http://le-pertuis.fr>

⁸⁹ HENRY Lucie, 2009-2010, p. 38

différents chocolatiers pour instaurer une collaboration. Après plusieurs refus, le magasin *Quai de 3 tasses*, ouvert récemment à Nieul-sur-Mer, et *Île de Ré chocolat* ont accepté d'en devenir partenaires. En échange d'une communication pour leur structure, ils ont prêté des éléments afin de constituer l'exposition⁹⁰ et on offert des chocolats à distribuer aux usagers⁹¹. Ainsi, ces partenariats, outre le fait de pouvoir réaliser une action de plus grande envergure, permettent à la bibliothèque d'infuser le tissu social⁹² en favorisant son décroisement et sa visibilité pour l'ensemble de la population⁹³.

Une autre manière d'introduire le tissu social est de faire appel à des bénévoles. Étant des citoyens, ils constituent pour la bibliothèque une forme d'ancrage dans la ville. En effet, pouvant déjà être impliqués dans des associations locales, ils contribuent à donner à l'établissement une image plus ouverte et de proximité⁹⁴. Cependant, les bénévoles ne doivent pas être une alternative à l'embauche d'un bibliothécaire. De la même façon, la présence d'un agent ne doit pas être un frein au déploiement du bénévolat⁹⁵. Au contraire, les deux parties doivent être complémentaires afin de contribuer au développement des bibliothèques comme lieu de vie⁹⁶. Ainsi, toujours dans le cadre de l'exposition chocolat, des démarches ont été réalisées afin de trouver des bénévoles. Par exemple, pour l'atelier dégustation de chocolat chaud, les personnes s'étant portées volontaires aidaient à sa réalisation et à son bon déroulement pendant que Marie-Noëlle Cavéro assurait les sessions de prêts et de retours. Le bénévolat contribue ainsi à l'épanouissement personnel du bénévole et participe donc à sa socialisation⁹⁷. De manière plus large, la bibliothèque de Nieul-sur-Mer a fait appel à l'ensemble des usagers pour apporter des objets afin de constituer l'exposition précédemment évoquée. Cette démarche permet ainsi d'impliquer le public afin de favoriser chez lui le développement d'un sentiment d'appartenance pour l'établissement.

90 Pour le *Quai des 3 tasses*, un coffret de chocolats, un sac en toile de jute et une affiche sur la fabrication du chocolat ; pour *Île de Ré chocolat*, des moules anciens, un sac de toile de jute, des fèves, des cabosses.

91 Pour le *Quai des 3 tasses*, des fèves de cacao ; pour *Île de Ré chocolat*, 1 kg de chocolats noirs à distribuer et trois grosses poches de pistoles de chocolats différents.

92 CALENGE Bertrand (2), *op.cit.*, 2015, p. 92

93 COUSIN-ROSSIGNOL Gwénaëlle, 2014, p. 64, <http://www.enssib.fr>

94 GALAUP Xavier, 2007, p.51

95 BDP DU CALVADOS (2), <http://bdp.calvados.fr>

96 *Ibid.*

97 BPCOHESIONSOCIAL, <https://bpcohesiosocial.files.wordpress.com>

Enfin, l'action culturelle de la petite bibliothèque peut avoir un impact fort quand elle s'inscrit dans des événements à plus grande échelle⁹⁸. La bibliothèque de Nieul-sur-Mer s'intègre ainsi dans la manifestation de la Fête des Arts, organisée depuis 2010 par la municipalité en partenariat avec l'association Arts et Lumières. Se déroulant le deuxième week-end de septembre, cette action prend la forme d'un circuit artistique dans la ville où les peintres ouvrent leur atelier au public. Dans ce cadre, la bibliothèque devient un point de passage au cours de la promenade en accueillant entre deux à quatre artistes.

98 GOBBO Cécile, *op.cit.*, 2010, p. 53

3 ... mais qui nécessite l'appui d'une communication.

Les petites bibliothèques constituent donc un point d'accès privilégié à la culture mais forment également un lieu de vie, de rencontres, et d'échanges au sein de la ville où elles sont implantées. Ainsi, malgré les contraintes structurelles auxquelles elles sont confrontées, le caractère de proximité et les diverses animations et services qu'elles peuvent proposer participent à leur conférer une dimension sociale et conviviale particulière. Néanmoins, « dans une société de l'information où le moindre événement est médiatisé [...] il est difficile pour une institution « d'exister » sans se faire connaître et être connue »⁹⁹. Il est donc nécessaire pour la bibliothèque de développer sa communication auprès de son public, réel et potentiel. Travailler sur cet aspect a ainsi été ma mission pendant mes deux mois de stage.

3.1 Une large gamme d'outils de communication

La première étape a tout d'abord consisté à réaliser un inventaire des documents et des moyens de communication employés pour promouvoir la bibliothèque afin d'avoir une vision globale de l'existant. Un travail de recherches documentaires ainsi que des questions auprès de Marie-Noëlle Cavéro et Marie-Claire Vernoux, responsable du service culturel, m'ont permis de référencer l'utilisation de onze outils de communication. Après les avoir recensés au sein d'un document, j'en ai effectué une analyse en émettant pour certains des suggestions d'amélioration.

La bibliothèque de Nieul-sur-Mer dispose ainsi d'un flyer de présentation et d'un marque-page regroupant, tous les deux, les coordonnées de l'établissement et des informations générales comme les tarifs d'inscription. Néanmoins, ces supports présentant des données similaires, il apparaît essentiel, à terme, de ne conserver qu'un seul d'entre eux pour éviter la redondance. Le marque-page, utilisé dans sa fonction initiale pour distinguer une page

⁹⁹ ACCART Jean-Philippe, 2012, p. 17

d'une autre dans un livre, est un support qui semble trouver entièrement sa place dans la stratégie de communication d'une bibliothèque. Il pourrait donc être privilégié à l'avenir pour effectuer, par exemple, la communication des animations. La structure possède également une carte des horaires d'ouverture. Pouvant être envisagé comme une carte de visite, son petit format la rend facilement diffusable et transportable permettant à l'utilisateur de la conserver sur lui.

Par ailleurs, la bibliothèque bénéficie d'affiches, support de communication traditionnel couramment utilisé, afin de promouvoir ses services, tel que le portage de livres à domicile, et les actions culturelles qu'elle organise. Diffusées dans les lieux de passage comme les commerces, elles doivent être attractives afin d'attiser la curiosité et l'intérêt du public potentiel. De plus, elles doivent uniquement les informations essentielles pour permettre une lecture rapide et efficace. J'ai ainsi été amenée, durant mon stage, à réaliser une affiche¹⁰⁰, destinée aux seuls usagers de la bibliothèque, pour expliquer « l'action marque-pages » menée par l'établissement. En effet, après avoir conservé pendant des années les objets oubliés dans les livres, Marie-Noëlle Cavéro a confectionné des guirlandes de marque-pages au sein de l'établissement afin d'inciter les propriétaires à récupérer leurs biens.

Avec une parution chaque trimestre et une diffusion à l'ensemble de la population, le magazine municipal de Nieul-sur-Mer constitue également un espace pertinent de communication pour la bibliothèque. Pouvant aller de la simple évocation d'une animation dans l'agenda de la commune à un article qui lui est entièrement dédié, en passant par une colonne pour évoquer un coup de cœur, c'est l'opportunité de faire connaître et de valoriser le service public. De plus, la bibliothèque dépendant de la mairie, elle bénéficie d'une page qui lui est dédiée sur le site internet de la municipalité. De la même façon, elle dispose d'une page statique sur le site web du réseau des bibliothèques de la communauté d'agglomération de La Rochelle et sur celui de la bibliothèque départementale de prêt de Charente-Maritime. Les pages d'accueil de ces deux sites constituent également un relais de communication pour les animations à venir. Les panneaux d'informations électroniques

¹⁰⁰ Voir annexe 6

de Nieul-sur-Mer offrent aussi l'occasion de diffuser, de façon concise, des informations ponctuelles comme les fermetures exceptionnelles de la bibliothèque et les animations qu'elle réalise au cours de l'année.

Enfin, la bibliothèque bénéficie de la parution d'articles dans le journal Sud-Ouest et d'un relais à la radio locale, France Bleu, pour des événements de plus grande envergure. Ces deux moyens de communication privilégiés permettent d'offrir à l'établissement une visibilité sur un large territoire. Surtout, ils permettent de renforcer la communication au niveau local et de valoriser la structure et ses animations auprès, notamment, des habitants de la communauté d'agglomération.

3.2 ... mais qu'il faut toujours enrichir

Ainsi, la bibliothèque de Nieul-sur-Mer dispose d'une gamme d'outils diversifiés. Néanmoins, la communication est un élément qui ne doit pas être considéré comme acquis. Au contraire, elle doit être envisagée comme étant en perpétuelle évolution. Après avoir dressé l'inventaire de l'existant, j'ai donc soumis à Marie-Claire Vernoux, lors d'une de nos réunions hebdomadaires, six propositions d'outils de communication en vue de faire connaître la bibliothèque ou de valoriser ses collections. En m'appuyant, lorsque c'était possible, d'un exemple, j'ai veillé à essayer de conserver un esprit critique afin d'être à même de souligner les avantages et les inconvénients que peuvent présenter les idées proposées.

Tout d'abord, j'ai évoqué la possibilité pour Marie-Noëlle Cavéro, à l'image des libraires, d'apposer sur les livres des petits messages afin d'indiquer ses coups de cœur. Ma seconde suggestion portait, elle, sur la réalisation de pochettes surprises. Elles constituaient un moyen original de faire découvrir le fonds de la bibliothèque en permettant, notamment, de faire sortir des documents à faible rotation. Pouvant fonctionner par thème, par tranche d'âge ou sans indication particulière, l'idée était de composer des pochettes, en variant les supports et les genres¹⁰¹, dont le lecteur n'en aurait découvert le contenu qu'une fois chez lui. Pouvant être confectionné à partir de nappes colorées, de feutrine ou être de simples

¹⁰¹ Par exemple, un roman, un CD, un DVD, une bande dessinée et un documentaire.

sacs de papier kraft, cet outil aurait joué sur la curiosité instinctive des usagers. Néanmoins, la difficulté majeure aurait résidé dans la gestion des prêts et des retours des documents contenus dans les pochettes surprises. Ma troisième proposition concernait la mise en place d'un mailing. En effet, à l'heure de la démocratisation des nouvelles technologies, le recours au mail, notamment grâce au publipostage, forme un moyen de communication intéressant. Il aurait permis de véhiculer des informations relatives à une animation ou aux fermetures exceptionnelles de la bibliothèque. Le recours au mailing étant déjà utilisé à la mairie pour la communication d'événements, il apparaissait intéressant d'en créer le prolongement à travers la bibliothèque. Cependant, nécessitant l'adresse mail de la personne, ce genre d'outil ne s'adresserait qu'aux usagers ayant accepté de la donner lors de leur inscription. Son usage devait être davantage envisagé comme moyen de rappel. De plus, il aurait fallu veiller à ne pas envoyer de mail à une fréquence élevée. En effet, le risque aurait été que l'utilisateur ne les ouvre plus et les supprime sans les avoir lus. Une autre idée consistait à créer un programme culturel. Ce support permettait de réunir l'ensemble des actions culturelles sur plusieurs mois, par exemple trimestriel. Cependant, la réalisation d'un tel document nécessitait de connaître à l'avance les animations qui allaient être proposées à la bibliothèque ainsi que les informations « pratiques »¹⁰² qui en découlaient. J'ai également soumis la possibilité de créer un site internet entièrement dédié à la bibliothèque. Avec 3 milliards de personnes connectées dans le monde¹⁰³, un tel outil aurait constitué une vitrine exclusive vers l'extérieur, permettant une ouverture 24/24 h pour l'établissement. Néanmoins, il aurait nécessité du temps pour l'alimenter régulièrement afin de le rendre le plus attractif possible et de fidéliser une communauté de lecteurs. Enfin, j'ai évoqué la création d'un magazine visant à mettre en avant la vie de la bibliothèque. Cette proposition ayant retenue l'attention de Marie-Claire Vernoux, elle a demandé d'axer ma réflexion sur ce support dans l'objectif de préparer une présentation devant les membres de la commission municipale chargée des affaires culturelles.

102 Par exemple, la date, l'heure, la durée, la tranche d'âge à laquelle s'adresse l'animation.

103 ERTZSCHEID Olivier (1), *op.cit.*, 2015

En m'appuyant sur la méthode des 5W, « qui dit quoi à qui dans quel but et avec moyens »¹⁰⁴ du théoricien américain Harold Lasswell, j'ai donc approfondi le projet. S'adressant aux usagers actuels et au public potentiel, l'intérêt du magazine est de faire connaître la vie de la bibliothèque afin de montrer son dynamisme, de fidéliser et attirer de nouveaux lecteurs. Dans cet objectif, la mise en place de plusieurs rubriques sont envisagées :

- les coups de cœur de Marie-Noëlle Cavéro concernant des ouvrages de différents secteurs¹⁰⁵ afin de souligner la diversité et la richesse du fonds de la bibliothèque. C'est également l'occasion de présenter un ouvrage à faible rotation pour le faire découvrir au public ;
- les avis des cercles de lecture permettant de rompre avec l'image élitiste que peut avoir la bibliothèque auprès de certaines personnes¹⁰⁶. Ce ne sont alors plus les choix du professionnel mais l'avis d'un individu qui pourrait être soi ;
- une sélection des nouveautés afin de montrer que le fonds de la structure suit les actualités littéraires et se renouvelle régulièrement ;
- les animations pour exposer le dynamisme de l'établissement ainsi qu'un agenda avec les actions à venir ;
- une anecdote pour évoquer le travail interne ;
- l'évocation de l'actualité littéraire pour rendre un hommage à un auteur par exemple ;
- les informations générales comme le numéro de téléphone ou l'adresse mail.

Par ailleurs, le magazine serait publié en dix exemplaires consultables à la bibliothèque mais également mis en ligne sur le site de la commune afin de pouvoir être téléchargeable et visible par tous. Il s'est alors posé la question du dépôt légal. Institué en 1537 par François I^{er}, il permet d'assurer « la collecte, la conservation et la consultation de documents de toutes natures afin de constituer une collection de référence, élément essentiel de la mémoire collective du pays »¹⁰⁷. Malgré des recherches personnelles sur internet et des échanges avec Céline Joly, chargée des affaires générales et juridiques, la situation restait confuse. J'ai alors contacté par mail Olivier Ertzscheid, maître de

104 SOUCHARD Maryse, 2015

105 Par exemple, un documentaire, une bande dessinée, un roman adulte ou jeunesse, un album...

106 BERTRAND Anne-Marie, *op.cit.*, septembre 1998, <http://bbf.enssib.fr>

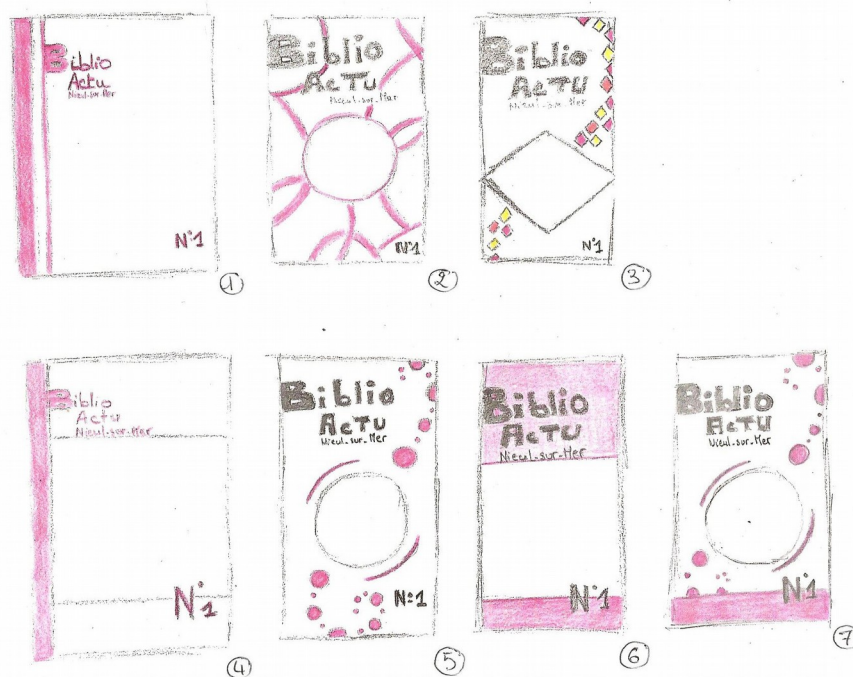
107 BNF, <http://www.bnf.fr>

conférences en sciences de l'information, afin d'obtenir de plus amples informations sur la démarche à adopter. Suivant son avis, il a donc été décidé que le moyen de diffusion principal serait sa mise en ligne au format PDF et que par conséquent le dépôt légal n'était pas obligatoire. De plus, le choix du titre et du format sont deux éléments importants à prendre en considération dans la mise en page du magazine et dans l'attrait ou non qu'il peut présenter. Enfin, j'ai été amenée à établir un budget prévisionnel du coût de création et de publication du magazine.

En date du 4 mai 2016, j'ai finalement présenté le projet du magazine devant la commission municipale chargée des affaires culturelles. Grâce au travail de préparation évoqué précédemment, à l'accompagnement et à l'appui de Marie-Claire Vernoux, il a été validé par les différents membres permettant à la bibliothèque de pouvoir bénéficier d'un nouveau support de communication.

3.3 *La réalisation du magazine de la bibliothèque*

Après avoir obtenu l'accord des membres de la commission culturelles, il faut réfléchir à la réalisation concrète du magazine. La première étape consiste à concevoir la maquette. La ville de Nieul-sur-Mer ne disposant pas de charte graphique spécifique, mise à part la frise représentant ses monuments que Marie-Claire Vernoux m'a demandé d'inclure dans la mise en page lors d'une de nos réunions, j'étais libre dans le processus de création. J'ai donc été amenée à crayonner plusieurs propositions de visuels de la couverture du magazine, comme l'illustrent les dessins ci-après. Cette méthode m'a ainsi permis de marquer un cheminement dans mes idées en m'offrant une vision d'ensemble. Jouant sur les verticales et les courbes, variant les formes, j'ai ainsi établi sept suggestions. Dans chacune d'entre elles, j'ai cependant veillé à conserver un espace dédié à une photographie qui changerait à chaque parution. Le titre constituait également un point important. S'il devait être mis en avant à travers les choix de la police et du corps, il fallait aussi qu'il trouve sa place, dans une logique d'équilibre, entre les différents éléments composant la couverture.



© Aurore Bernard

*Illustration 6
Croquis de mise en page possible pour
la première de couverture du magazine*

En effet, il est primordial de bien réfléchir en amont au visuel du magazine car il va contribuer à sa lisibilité et à son attrait pour le futur lecteur. Constituant le premier contact du public avec le document, il est donc essentiel que le support visuel soit esthétique et épuré afin d'accrocher et de donner envie au potentiel lecteur. Les cours de Marijo Pateau, l'année dernière, m'ont ainsi permis d'acquérir les bases des règles typographiques et de mise en page mais également de développer mon sens artistique indispensable à la création d'un tel support. Après avoir fait valider l'une d'entre elles, soit la numéro 7, sélectionnée pour la dynamique et l'aspect aérien que créaient les bulles, le même travail de recherches graphiques est nécessaire pour les pages intérieures, comme le montrent les croquis ci-après. L'objectif est alors d'imaginer une présentation en accord avec l'esprit de la couverture afin d'harmoniser et de conserver un fil conducteur entre les différentes pages du magazine. Ainsi, j'ai dessiné différents agencements possibles entre les contenus et les bulles, l'élément graphique de la présentation retenue, pour créer une continuité visuelle.

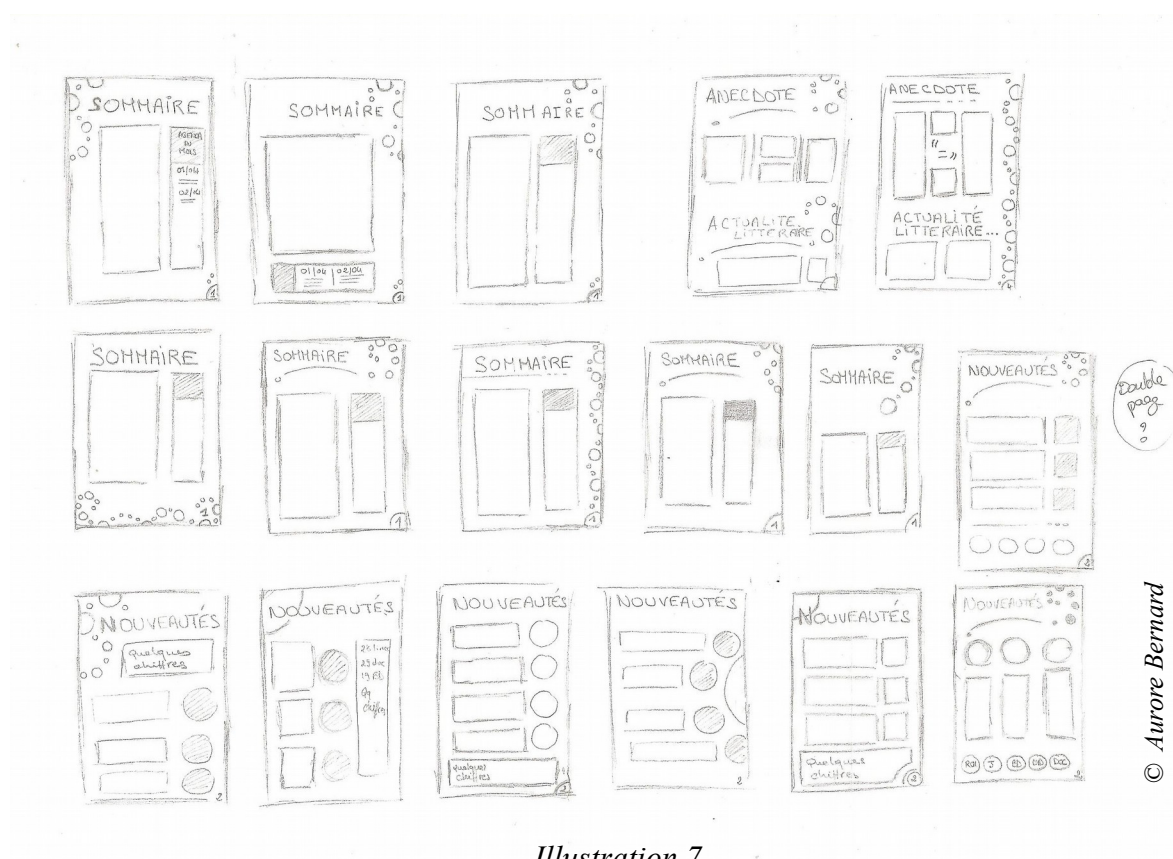


Illustration 7
Croquis de mise en page possible pour les pages intérieures du magazine

À la suite de ce travail de réflexion, j'ai réalisé sur le logiciel libre, Scribus, une première version de la maquette. Tout d'abord, pour permettre une segmentation claire et dynamique, visible dès le sommaire, il a été décidé qu'une couleur serait attribuée à chaque rubrique. Par ailleurs, l'emplacement, en face d'un résumé ou d'un avis, d'un cadre image en forme de bulle, devant contenir un zoom sur la première de couverture du document, était prévu¹⁰⁸. L'objectif était d'attirer le regard du lecteur et de mieux visualiser l'ouvrage dont il était question dans les parties « nouveautés à la bibliothèque », « coups de cœur de la bibliothécaire » et « sélection des cercles de lecture ». Cependant, après avoir contacté par mail Élisabeth Sourdillat, enseignante du droit à l'image et de l'iconographie, il m'a été confirmé qu'il était impossible d'utiliser les visuels des livres sans avoir préalablement obtenu une autorisation de la maison d'édition. Après avoir recensé l'ensemble des titres qui seraient évoqués dans le magazine, j'ai donc envoyé le mail type ci-dessous, en remplaçant les champs nécessaires, aux différents éditeurs concernés pour leur faire part de ma demande :

¹⁰⁸ Voir annexe 7

Madame, Monsieur,

J'effectue actuellement un stage de deux mois en bibliothèque dans le cadre de ma deuxième année de DUT Information et communication, spécialité Métiers du livre, à l'IUT de La Roche-sur-Yon, Université de Nantes.

J'ai l'opportunité durant ce stage de développer un magazine pour la bibliothèque, imprimé en dix exemplaires et diffusé sur internet, où j'évoque notamment les nouveautés de la bibliothèque / les coups de cœur de la bibliothécaire / les avis des cercles de lecture, parmi lesquels le roman / le documentaire / la bande dessinée / l'album « NOM DU LIVRE » de NOM DE L'AUTEUR publié par votre maison d'édition. Afin d'illustrer cette nouveauté / ce coup de cœur / cet avis et de favoriser la visualisation du roman / documentaire / bande dessinée / album par les lecteurs, j'aurais souhaité en utiliser la première de couverture.

C'est la raison pour laquelle je vous contacte. Serait-il possible d'obtenir l'autorisation d'utiliser le visuel de la couverture dans ce magazine ?

En vous remerciant par avance de votre réponse,

*Cordialement,
Aurore Bernard*

J'ai ainsi pu recevoir des réponses positives à mes sollicitations. Néanmoins, n'ayant pu récupérer, dans le temps qui m'était imparti par mon stage, l'intégralité des autorisations, il a fallu repenser la conception de la maquette en excluant l'emploi des images des livres. Les mêmes questions se posaient avec le droit à l'image des personnes. Il fallait donc veiller à photographier les individus de dos ou à obtenir des autorisations écrites, comme ça a été le cas pour l'animation la « Ludo'Bouge »¹⁰⁹.

109 Voir annexe 8

Après avoir créé la mise en page du magazine, la seconde étape a consisté à la rédaction du contenu en lien avec Marie-Noëlle Cavéro. Il a également été nécessaire de présenter le projet au deux cercles de lecture afin de recueillir leur accord pour diffuser leur avis. Cependant, tout ne pouvait être retranscrit dans la double page prévue pour la rubrique. Il a donc été décidé qu'un tirage au sort serait réalisé parmi les livres dont la bibliothèque dispose du titre dans ses rayons. En effet, les individus participant aux cercles viennent pour partager leur opinion sur leurs lectures, mais cela ne signifie pas nécessairement que les ouvrages présentés fassent parti du fonds documentaire de l'établissement. Par ailleurs, un travail de réécriture de leurs textes a été nécessaire. L'objectif était de les réduire pour qu'ils puissent tenir dans l'espace accordé pour eux dans la mise en page.

Les réunions hebdomadaires avec Marie-Claire Vernoux étaient l'occasion de faire le bilan sur l'avancement du magazine mais également de souligner des modifications à y apporter. Par exemple, dans ma maquette initiale, le logo de la commune devait être sur la quatrième de couverture, il m'a été demandé à ce qu'il apparaisse dès la première de couverture. L'apport de ces corrections ont ainsi permis d'affiner le projet jusqu'à former un document prêt à être imprimé¹¹⁰. Cette étape s'effectuant en interne à la mairie de Nieul-sur-Mer, il a fallu agraffer ensemble les quatre feuilles constituant le magazine afin de parfaire la confection du livret. Par ailleurs, ce magazine étant un outil destiné à avoir une vie au-delà ce premier numéro, j'ai donc réalisé un tutoriel du logiciel Scribus afin d'aider Marie-Noëlle Cavéro à pouvoir prendre en main la création des prochaines parutions. S'appuyant sur des captures d'écran et des textes explicatifs, il vise à montrer la démarche à suivre pour réaliser des fonctions de bases comme la mise en forme d'un texte ou l'insertion d'une image.

Si le magazine est matériellement créé, la dernière étape consiste à mettre en place son inauguration officielle. En date du 1 juin 2016, en présence de Monsieur le Maire, Henri Lambert, de l'adjointe au maire et déléguée aux affaires culturelles, Annie Grizon, et de la responsable du service culturel, Marie-Claire Vernoux, elle s'est déroulée à la bibliothèque pendant l'heure d'ouverture au public. Elle va ainsi permettre de mettre en valeur la parution de ce nouvel outil de communication en accompagnant sa sortie d'un moment particulier.

¹¹⁰ Voir annexe 9

L'objectif est alors de marquer l'attention et de le faire connaître à son potentiel futur public. De plus, en parallèle au lancement officiel à la bibliothèque des dix exemplaires consultables sur place ou à emprunter pour trois d'entre eux, le fichier au format PDF a été mis en ligne sur la page dédiée à l'établissement sur le site internet de la mairie.

Conclusion

Pour conclure, dans un contexte actuel tendu, où la légitimité des établissements de lecture publique est contestée, les petites bibliothèques apparaissent pourtant avoir pleinement leur place dans le paysage culturel. En effet, malgré les contraintes budgétaires et physiques auxquelles elles sont confrontées, elles constituent souvent le seul point d'accès à la culture, en faisant un espace privilégié dans la ville où elles sont implantées. Grâce à un long travail interne et aux solutions qu'elles peuvent développer pour pallier ces difficultés, comme le recours à la Bibliothèque départementale de prêt (BDP) ou la mise en place de conventions dans le cadre d'un réseau intercommunal, elles mettent à la disposition de leurs usagers un fonds documentaire riche et varié. Par ailleurs, elles forment un lieu de socialisation unique dans la commune. Ouverte à toute la population, sans distinction, quels que soient l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle de l'individu, elles représentent un cadre de vie, d'échanges et de rencontres particuliers entre les usagers. Leur caractère de proximité vient également renforcer cette dimension de convivialité qui règne dans ces établissements. De plus, l'existence de services, comme le portage de livres à domicile, participe à faire des petites bibliothèques des organismes indispensables au maintien du tissu social. Les animations, outre le fait de montrer le dynamisme de la structure, constituent aussi un moyen pour elles de s'affirmer, à travers la mise en place de partenariats ou le recours à des bénévoles de manière ponctuelle, comme une institution centrale dans l'équilibre social de la ville. Enfin, comme pour toutes structures, la communication représente un enjeu majeur pour les petites bibliothèques. C'est donc dans cet objectif de faire connaître l'établissement et de promouvoir les collections, les services et les actions culturelles réalisées par la bibliothèque de Nieul-sur-Mer qu'a été conçu le premier numéro du magazine Biblio Actu.

Ainsi, à Nieul-sur-Mer, les personnalités politiques ont bien compris l'enjeu que représentait la bibliothèque en tant qu'espace culturel et social privilégié dans la ville. Le maire, Henri Lambert, a ainsi réaffirmé, lors de l'inauguration du magazine, son souhait d'agrandissement de l'établissement avant la fin de son mandat. Si ce projet ne permettra

pas à la bibliothèque de rivaliser avec les grandes structures en terme de superficie, il lui offrira, notamment, l'opportunité d'aménager des espaces conviviaux où les individus pourront s'asseoir pour discuter ou tout simplement lire sur place à l'image des bibliothèques troisième lieu. En effet, si le nombre d'inscrits diminue¹¹¹, l'enquête Crédoc de 2005 révèle que la fréquentation des bibliothèques par la population âgée de quinze ans et plus a, elle, augmenté, passant de 10,5 millions en 1989 à 21,4 millions en 2005¹¹². L'agrandissement permettrait ainsi à la bibliothèque de remplir ses missions culturelles et sociales dans des locaux plus adaptés.

Ce stage de deux mois à la bibliothèque de Nieul-sur-Mer fut ainsi l'occasion de compléter la formation théorique à travers une approche pratique. J'ai pu y découvrir le fonctionnement et la gestion d'une telle structure et participer aux multiples activités qui constituent le corps de ce métier. Ce stage m'a donc permis d'acquérir une expérience enrichissante et de confirmer mon choix d'orientation professionnel.

111 Voir annexe 1

112 MARESCA Bruno, mai 2006

Bibliographie

Ouvrages et monographies

CALENGE Bertrand (1), *Les petites bibliothèques publiques*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 1996, 285 p. (Collection Bibliothèques)

CALENGE Bertrand (2), *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du cercle de la librairie, 2015, 147 p. (Collection Bibliothèques)

MARESCA Bruno, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Bibliothèque publique d'information / Centre Pompidou, 2007, 283 p.

POISSENOT Claude, *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*, Voiron, Territorial Édition, 2009, 86 p. (Collection Dossier d'expert)

Articles et revues

Tous les liens actifs et vérifiés le 10 juin 2016

ACCART Jean-Philippe, « Quelle communication pour quelle bibliothèque ? », *Bibliothèque(s)*, n°62, juin 2012, 88 p., en ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/61138-62-communiquer.pdf>

BERTRAND Anne-Marie, « Une estime lointaine, les non-usagers des bibliothèques municipales », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, septembre 1998, en ligne sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-05-0038-007>

CANFORA Luciano, « La véritable histoire de la Bibliothèque d'Alexandrie », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°4, juillet 1988, en ligne sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0334-004>

ETCHEBARNE Joseph, « Les TAP sont une réussite collective », *Sud Ouest*, 23 mai 2016, en ligne sur : <http://www.sudouest.fr/2016/05/23/les-tap-sont-une-reussite-collective-2371761-5482.php>

GROGNET Thierry et LORIUS Marion, « Les bibliothèques municipales à vocation régionale », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 2000, en ligne sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2000-03-0017-002>

MARESCA Bruno, « La fréquentation des bibliothèques publiques a doublé depuis 1989 », *Crédoc Consommation et modes de vie*, n°193, mai 2006, en ligne sur : <http://www.credoc.fr/pdf/4p/193.pdf>

Sitographie

Tous les liens actifs et vérifiés le 10 juin 2016

BNF, « Qu'est-ce que le dépôt légal ? » in BNF, 11 avril 2016, en ligne sur : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/depot_legal_definition.html

BDP DU CALVADOS (1), « La Sofia, Toutes les bibliothèques sont concernées ! » in BDP du Calvados, 6 juin 2012, en ligne sur : <http://bdp.calvados.fr/cms/accueilBDP/la-vie-des-bibliotheques/boite-a-outils/bibliotheques-et-legislation/la-sofia>

BDP DU CALVADOS (2), « Bénévoles et salariés : alliés ou adversaires ? » in BDP du Calvados, 19 février 2013, en ligne sur : <http://bdp.calvados.fr/cms/accueilBDP/la-vie-des-bibliotheques/boite-a-outils/le-benevolat-en-bibliotheque/benevoles-et-salaries-allies-ou-adversaires>

BPCOHESIONSOCIAL, <https://bpcohesiosocial.files.wordpress.com/2015/06/2015-04-les-bc3a9nc3a9voles-et-la-lecture-publique-en-france.pdf>

CHARTRE DES BIBLIOTHÈQUES, <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE,
http://bibliotheques.agglo-larochelle.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL_ID=portal_model_instance__page_nieul.xml

MAIRIE DE NIEUL-SUR-MER, http://www.nieul-sur-mer.fr/index.php?id_page=36&id_site=1 [Découvrir → Nieul-sur-Mer et son histoire]

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE CHARENTE-MARITIME,
http://charente-maritime.fr/mediatheque-dep/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=17&Itemid=18
[Accueil → La médiathèque départementale → Missions]

LÉGIFRANCE, <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024941156&categorieLien=id>

LE PERTUIS, <http://le-pertuis.fr/les-lieux/#ludotheque>

LOMBARD Véronique-Marie, « Les scolaires en bibliothèque » *in* Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt, en ligne sur : <http://www.adbdp.asso.fr/index.php/la-doc/cr-journees-d-etude/44-ouverture/338-scolaires-bibliotheques>

SOFIA, <http://www.la-sofia.org/sofia/tout-sur-sofia.jsp?from=null&cache=offonce>

UNESCO, http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html

Littérature grise

Tous les liens actifs et vérifiés le 10 juin 2016

BONNET Juliette, *Les acquisitions partagées : outil de collaboration et de coopération entre bibliothèques*. Rapport de stage Licence professionnelle Métiers des bibliothèques et de la documentation. Limoges : Université de Limoges, 2013, 51 p., en ligne sur : <http://epublications.unilim.fr/memoires/licenceprombd/507>

CASSELL Kay Ann (et al.), *Dons et échanges de collections : Recommandations aux Bibliothèques*. Rapports Professionnels de l'IFLA, n°122. La Haye : IFLA, 2008, 23 p., en ligne sur : http://www.bibliofrance.org/jdownloads/Textes%20fondamentaux/dons_et_changes_de_collections_recommandations_aux_bibliotheques.pdf

COURCOUX Anne, *D'Alexandrie aux bibliothèques virtuelles : un peu d'histoire*. Formation professionnelle, Médiathèque Michel Crépeau, La Rochelle, 7 avril 2016.

COUSIN-ROSSIGNOL Gwénaëlle, *Les bibliothèques face à « l'échec de la démocratisation culturelle »*. Mémoire d'étude du Diplôme Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2014, 93 p., en ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64158-les-bibliotheques-face-a-l-echec-de-lademocratisation-culturelle.pdf>

ERTZSCHEID Olivier (1), *Théorie de l'information*, 1^{re} année, IUT de La Rochelle-sur-Yon, DUT Information et communication, Université de Nantes, 2015.

ERTZSCHEID Olivier (2), *Indexation et catalogage*, 1^{re} année, IUT de La Rochelle-sur-Yon, DUT Information et communication, Université de Nantes, 2015.

GALAUP Xavier, *L'usager co-créateur des services en bibliothèque publique : l'exemple des services non-documentaires*. Mémoire d'étude du Diplôme Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2007, 110 p., en ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1040-l-usager-co-createur-des-services-enbibliotheque-publique.pdf>

GOBBO Cécile, *Les petites bibliothèques publiques en milieu urbain*. Mémoire d'étude du Diplôme Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2010, 106 p., en ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48215-les-petites-bibliotheques-en-milieu-urbain.pdf>

GOUDEAU François-Jean, *Gestion d'un pôle de ressources*, 2^e année, IUT de La Roche-sur-Yon, DUT Information et communication, Université de Nantes, 2015.

HENRY Lucie, *Les partenariats des bibliothèques publiques en France et au Royaume-Uni*. Mémoire de Master 2 en sciences de l'Information et de la communication. Paris : UFR SITEC, 2009-2010, 211 p., en ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48969-les-partenariats-des-bibliotheques-publiques-en-france-et-auroyaume-uni-des-instruments-strategiques.pdf%20GOULDING,%20Public%20Libraries%20in%20the%2021st%20Century%20:%20Defining%20Services%20and%20Debating%20the%20Future,%20Aldershot>

[premier lien en obtenu depuis la recherche : HENRY Lucie, Les partenariats des bibliothèques publiques en France et au Royaume-Uni]

INSPECTION GÉNÉRALE DES BIBLIOTHÈQUES, *Les bibliothèques municipales et intercommunales dans les communes de 12 000 à 15 000 habitants*. Rapport. [Paris], Novembre 2014, 69 p., en ligne sur : http://cache.media.enseignement-sup-recherche.gouv.fr/file/2014/70/7/rapport_petites_villes_22_janvier_2015_388707.pdf

INTERBIBLY, *Accueil des classes : de l'occupationnel au projet concerté*. Fiche d'Interbibly, n°13. Châlons en Champagne : Interbibly, 2002, 12 p., en ligne sur : <http://www.interbibly.fr/fiches/fiche13.pdf>

JOENISCH Sandra, *Développement du réseau de lecture publique et du portage à domicile intercommunal*. Rapport de stage Licence professionnelle Métiers des bibliothèques et de la documentation. Limoges : Université de Limoges, 2009, 59 p., en ligne sur : <http://epublications.unilim.fr/memoires/licenceprombd/70>

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Bibliothèques municipales données d'activité 2013, synthèse nationale*. Rapport. Paris : Ministère de la culture et de la Communication, 2015, 118 p., en ligne sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Synthese-2013-de-l-activite-des-bibliotheques-municipales-en-France>

OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE DU LIVRE (MCC/DGMIC-SLL), *Économie du livre, le secteur du livre : chiffre-clés 2014-2015*. Synthèse. Paris : Observatoire de l'économie du livre (MCC/DGMIC-SLL), 2016, 4 p., en ligne sur : http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/137323/1508351/version/1/file/Chiffres-cles_Livre_SLL_2014-2015.pdf.

SERVET Mathilde, *Les bibliothèques troisième lieu*. Mémoire d'étude du Diplôme Conservateur des Bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2009, 83 p., en ligne sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliothequestroisieme-lieu.pdf>

SOUCHARD Maryse, *Communication des organisations*, 1^{re} année, IUT de La Roche-sur-Yon, DUT Information et communication, Université de Nantes, 2015.

VIGUIER Jasmine, *Gestion d'un fonds*, 2^e année, IUT de La Roche-sur-Yon, DUT Information et communication, Université de Nantes, 2015.

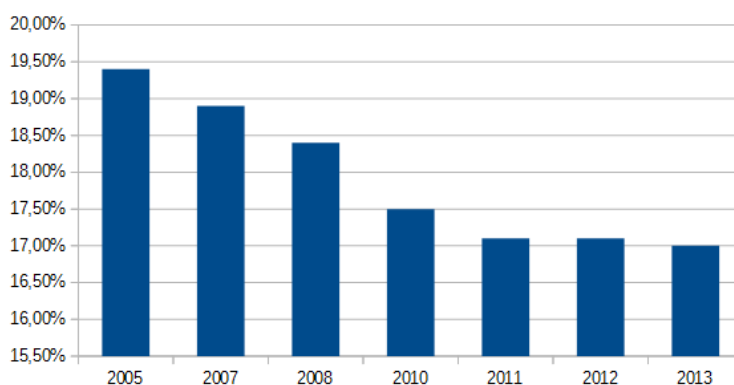
Document entreprise

MAIRIE DE NIEUL-SUR-MER, *Rapport annuel 2015*. Rapport. Nieul-sur-Mer : mairie de Nieul-sur-Mer, janvier 2016, 11 p. (document fourni par la bibliothèque municipale)

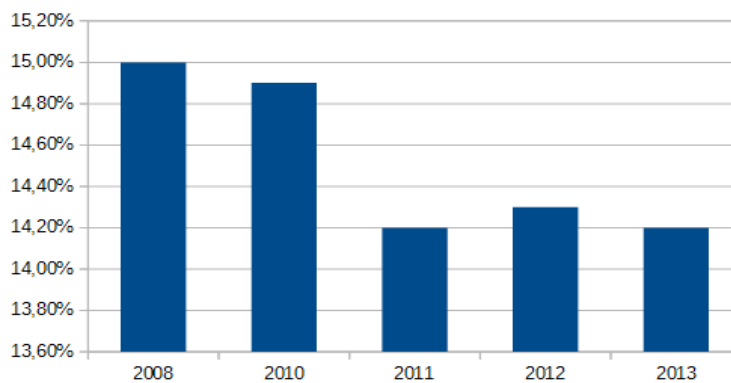
Annexe 1 : « Évolution du taux d'inscrits et d'emprunteurs actifs pour 100 habitants »

Ces deux graphiques permettent de visualiser l'évolution du taux d'inscrits actifs et du taux d'emprunteurs actifs dans les bibliothèques municipales. Ils mettent notamment en avant la baisse de ces deux indicateurs, avec une stagnation depuis 2011.

Évolution du taux d'inscrit actifs pour 100 habitants



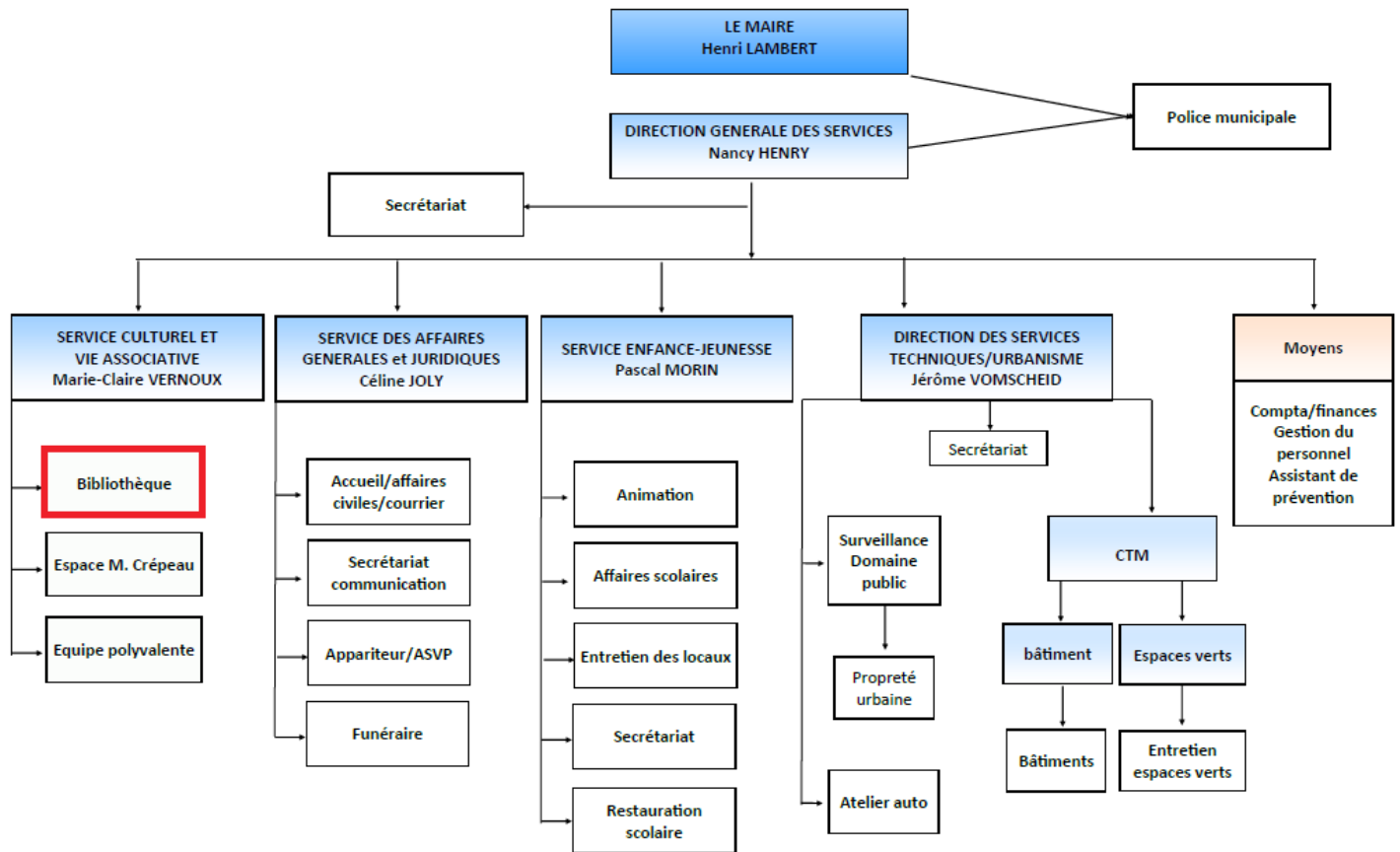
Évolution du taux d'emprunteurs pour 100 habitants



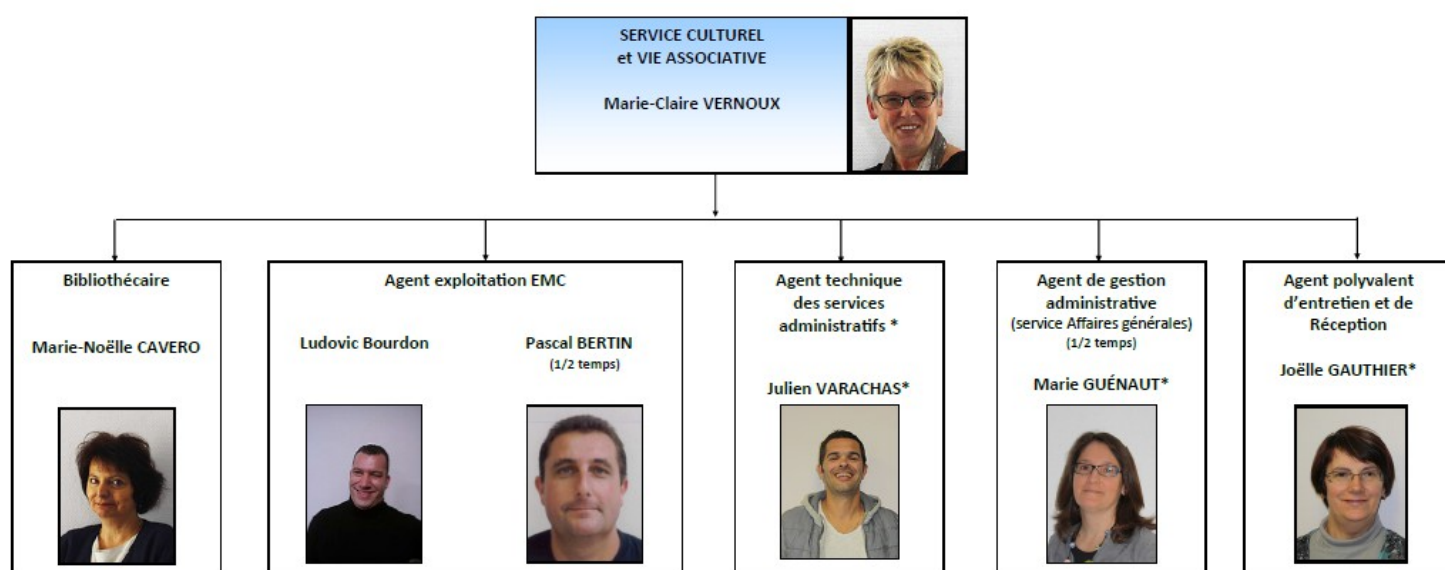
Source

Ces deux graphiques ont été réalisés par mes soins à partir du rapport de données d'activités 2013, en ligne sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Actualites/Synthese-2013-de-l-activite-des-bibliotheques-municipales-en-France>

Annexe 2 : « Organigramme de la mairie de Nieul-sur-Mer »



Zoom sur le service culturel et vie associative dont dépend la bibliothèque de Nieul-sur-Mer



* agent polyvalent sur plusieurs services

Source
Mairie de Nieul-sur-Mer

Annexe 3 :

« Exemple de convention entre une bibliothèque du réseau et la médiathèque Michel-Crépeau »

Ces deux numérisations de la convention permettent de visualiser le type de convention entre qui peut être passée au sein d'un réseau de bibliothèques.

The document is a form for a convention. At the top left is the logo for 'médiathèque MICHEL - CRÉPEAU' with the text 'Communauté d'Agglomération de La Rochelle' below it. To the right of the logo, the title 'Convention de mise à disposition de documents' is written in a large, bold, blue font. Below the title, the form is divided into sections. The first section is 'Entre' followed by 'La Médiathèque Michel Crépeau'. The second section is 'Et' followed by 'La structure dépositaire :'. This section contains several lines for contact information: 'Nom de la structure :', 'N° et rue :', 'Commune / quartier :', 'Téléphone :', 'Courriel :', and 'Nom du directeur de la structure :'. The third section is 'Représentée par :', followed by 'M. ou Mme :', 'Fonction :', 'Commune / quartier :', 'Téléphone :', and 'Courriel :'. Below these sections is 'Article 1 - Objet de la convention', which contains two paragraphs of text. The first paragraph states that the convention is for defining the conditions for the loan of books and CDs from the Michel-Crépeau Mediatheque's collections to libraries and reception structures in the CdA territory. The second paragraph states that these documents are intended to be proposed by the depositing establishment to its public and that it is the responsibility of the depositing structure to define the conditions of use of the documents by the public. At the bottom left, there is a small box containing the contact information for the Mediatheque Michel-Crépeau: 'MEDIATHEQUE MICHEL-CREPEAU', 'AVENUE MICHEL CREPEAU - 17042 LA ROCHELLE CEDEX 1', and 'Tél. : 05 46 45 71 71 - Fax : 05 46 45 03 22'.

médiathèque
MICHEL - CRÉPEAU
Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Convention de mise à disposition de documents

Entre
La Médiathèque Michel Crépeau

Et
La structure dépositaire :

Nom de la structure : _____
N° et rue : _____
Commune / quartier : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____
Nom du directeur de la structure : _____

Représentée par :

M. ou Mme : _____
Fonction : _____
Commune / quartier : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions de mise à disposition, par la médiathèque Michel-Crépeau, de livres et de CD issus de ses collections, auprès de bibliothèques et de structures d'accueil situées sur le territoire de la CdA.

Ces documents ont vocation à être proposés par l'établissement dépositaire à son public. Il revient à la structure dépositaire de définir les conditions d'utilisation des documents par le public.

MEDIATHEQUE MICHEL-CREPEAU
AVENUE MICHEL CREPEAU - 17042 LA ROCHELLE CEDEX 1
Tél. : 05 46 45 71 71 - Fax : 05 46 45 03 22

Article 2 - Conditions générales de mise à disposition des documents

Ce service est proposé :

- aux bibliothèques de la communauté d'agglomération de La Rochelle
- aux structures éducatives, sociales, médicales ou médico-sociales situées sur des communes desservies par le médiabus de la CdA et accueillant des publics en incapacité de se déplacer

Les livres et CD mis à disposition proviennent des collections du magasin du médiabus d'agglomération. Les documents acquis dans l'année en cours et les deux années précédentes, ainsi que les fonds saisonniers (Noël...) ne sont pas concernés par ce service.

La mise à disposition est d'une durée de douze mois. Le volume maximum de documents mis à disposition de la bibliothèque dépositaire est fixé à 300 CD et 150 imprimés et textes lus.

Les documents mis à disposition ont vocation à être utilisés par les publics de la structure dépositaire, aux conditions définies par celle-ci. Le règlement applicable au prêt de ces documents est celui de l'établissement dépositaire.

Article 3 - Modalités pratiques

1.1.Choix des documents

Le choix des documents est fait conjointement par un(e) représentant(e) du médiabus d'agglomération et de l'établissement dépositaire. La sélection s'efforcera de correspondre aux besoins de la structure dépositaire, dans les limites des capacités du médiabus d'agglomération.

1.2.Retrait des documents

Les modalités de retrait des documents sont définies conjointement par le dépositaire et par le représentant du médiabus d'agglomération.

Une liste des documents, établie par le représentant du médiabus d'agglomération à l'issue du choix, est remise au représentant de la structure dépositaire.

1.3.Restitution des documents

Les modalités de restitution sont définies conjointement par le dépositaire et par le représentant de la médiathèque Michel-Crépeau.

La restitution est validée après vérification des documents par le représentant de la médiathèque Michel-Crépeau.

En cas de restitution incomplète (document perdu ou détérioré), il sera demandé à l'établissement dépositaire le remplacement du document à l'identique ou, si cela est impossible, par un document de même valeur.

Fait à la Rochelle, le / /

P/Le Président, et par délégation,

Le Directeur de la structure

Le représentant

Antoine GRAU
Vice-Président

Source

*Numérisations réalisées par mes soins depuis la convention fournie par
la médiathèque Michel-Crépeau*

Annexe 4 : « Classification de Dewey »

Ce tableau permet de visualiser l'organisation de la classification de Dewey avec les dix grandes premières catégories et leurs sous-divisions.

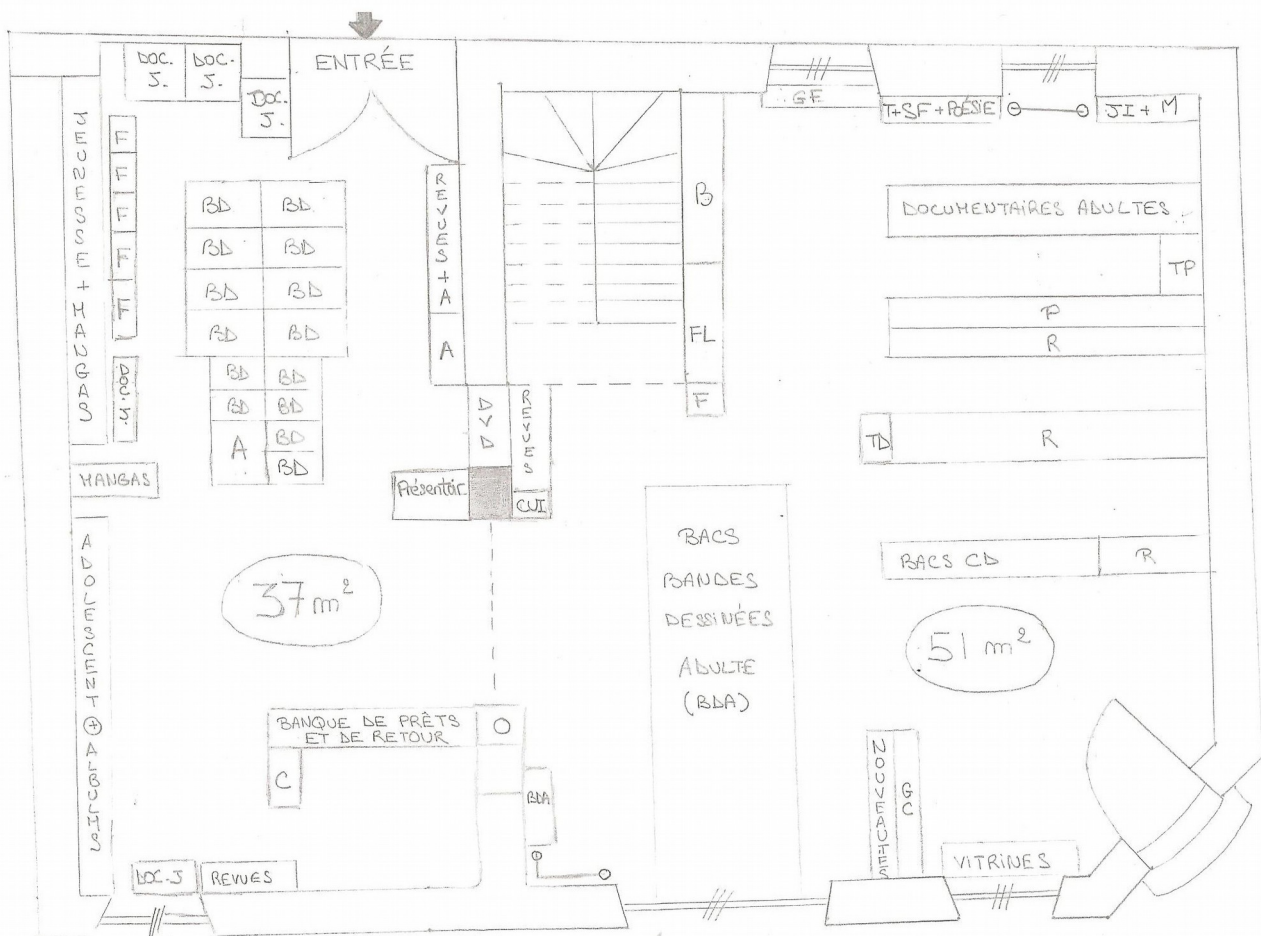
000 Information, communication	100 Philosophie	200 Religion	300 Sciences sociales	400 Langages	500 Sciences de la nature	600 Sciences appliquées	700 Arts, loisirs	800 Littératures	900 Histoire Géographie
000 Généralités	100 Généralités	200 Généralités	300 Généralités	400 Généralités	500 Généralités	600 Généralités	700 Généralités	800 Généralités	900 Généralités
010 Bibliographies, catalogues	110 Métaphysique	210 Théorie	310 Statistiques	410 Linguistique	510 Mathématiques	610 Médecine Santé	710 Urbanisme Paysage	810 Littérature américaine	910 Géographie gé- nérale, voyages
020 Bibliothèques Documentation	120 Connaissance	220 Bible, Evangiles	320 Science politique	420 Anglais	520 Astronomie	620 Techniques industrielles	720 Architecture	820 Littérature anglo-saxonne	920 Biographies Généalogies
030 Encyclopédies générales	130 Paranormal	230 Théologie chrétienne	330 Economie	430 Allemand	530 Physique	630 Agriculture Forêt	730 Arts plastiques, sculpture	830 Littérature germanique	930 Histoire ancienne
040 Essais, collections	140 Courants philosophiques	240 Théologie spirituelle	340 Droit, justice	440 Français	540 Chimie Minéralogie	640 Economie domestique	740 Dessins Arts décoratifs	840 Littérature française	940 Histoire de l'Europe
050 Publications en série	150 Psychologie	250 Ordres religieux	350 Administration publique, armée	450 Italien	550 Sciences de la Terre	650 Gestion Entreprise	750 Peinture	850 Littérature italienne	950 Histoire de l'Asie
060 Musées	160 Logique	260 Eglise chrétien- ne et société	360 Services sociaux Associations	460 Espagnol, portugais	560 Paléontologie Fossiles	660 Industries chimi- ques, alimentaires	760 Arts graphiques, gravure	860 Littératures espa- gnole, portugaise	960 Histoire de l'Afrique
070 Presse, édition	170 Ethique Morale	270 Histoire de l'Eglise	370 Education	470 Latin	570 Sciences de la vie	670 Fabrications industrielles	770 Photographie	870 Littérature latine	970 Histoire de l'Amérique Nord
080 Recueils généraux	180 Philosophie ancienne	280 Autres confessions	380 Commerce, transports	480 Grec	580 Botanique (plantes)	680 Articles manufacturés	780 Musique	880 Littérature grecque	980 Histoire de l'Amérique Sud
090 Manuscrits, livres rares	190 Philosophes modernes	290 Autres religions Mythologie	390 Coutumes et folklore	490 Autres langues	590 Zoologie (animaux)	690 Bâtiment, construction	790 Loisirs, sports	890 Autres littératures	990 Histoire de l'Océanie

Source

<http://www.ltma.lu/images/CDI/ddc.jpg>

« Plan de la bibliothèque de Nieul-sur-Mer »

Ce plan permet de donner une idée de l'espace et de l'aménagement intérieur de la bibliothèque de Nieul-sur-Mer.



Légende

BD : Bande dessinée jeunesse

A : Album

Doc J : Documentaire jeunesse

F : Fauteuil

C : Chariot

O : Ordinateur avec accès catalogue pour les usagers

CUI : Livres de cuisine

B : Biographie

FL : Fonds localisation

GC : Livres en gros caractères

R : Romans

P : Policiers

TD : Table de documentaires

TP : Table de policiers

GF : Livres en grand format

T : Théâtre

SF : Science-fiction

JI + M : Journal intime + Mémoire

Source

Ce plan a été réalisé par mes soins mais n'est pas à l'échelle

Annexe 6 :
« Affiche de l'action marque-pages »

Cette affiche a été réalisée par mes soins, pendant mon stage de deux mois à la bibliothèque, afin de promouvoir et de renseigner les usagers sur l'action marque-pages en cours dans l'établissement.



Source

Aurore Bernard

Annexe 7 : « Exemples de présentation des pages intérieures du magazine dans la première version de la maquette »

Ces deux captures d'écran de la double page des coups de cœur de la bibliothécaire et de la sélection des cercles de lecture permettent de visualiser la présentation initiale du magazine avant de demander les autorisations d'exploiter les premières de couverture.

Coups de cœur DE LA BIBLIOTHECAIRE

En attendant Bojangles
d'Olivier BOURDEAUT

Très en vogue, ce roman talonne en vente les livres de Marc LEVY...

Il s'agit d'une histoire sur la folie, c'est aussi et surtout l'histoire d'un homme qui tombe amoureux d'une folle...

D'une écriture enjouée et rapide, le roman est drôle, émouvant, plein de fantaisie, de musique et l'on est porté par les extravagances du couple...



Pauline à Paris
de Benoit VIDAL

Pauline, jeune et jolie, femme de ménage à Paris en 1900, dont la vie est digne d'un roman de Victor HUGO.

La narratrice, Joséphine (106 ans), raconte souvent l'histoire de la vie rocambolesque de son amie Pauline. Ce livre est un roman-photo où l'histoire de France défile sous nos yeux.

C'est un témoignage magnifique, un livre surprenant sur la mémoire.



Les passants de Lisbonne
de Philippe BESSON

Vivre avec l'inacceptable quand tout se vide de la vie. Hélène a perdu son amour dans un tremblement de terre, Mathieu a perdu le sien lors d'une rupture...

Beau et tellement sincère, il ne faut pas seulement laisser le temps au temps pour la délivrance de la douleur, mais il faut aussi laisser la place aux vivants...



En attendant Bojangles
d'Olivier BOURDEAUT

Très en vogue, ce roman talonne en vente les livres de Marc LEVY...

Il s'agit d'une histoire sur la folie, c'est aussi et surtout l'histoire d'un homme qui tombe amoureux d'une folle... I s'agit d'une histoire sur la folie, c'est aussi et surtout l'histoire d'un homme qui tombe amoureux d'une folle... I s'agit d'une histoire sur la folie, c'est aussi et surtout l'histoire d'un homme qui



En attendant Bojangles
d'Olivier BOURDEAUT

Très en vogue, ce roman talonne en vente les livres de Marc LEVY...

Il s'agit d'une histoire sur la folie, c'est aussi et surtout l'histoire d'un homme qui tombe amoureux d'une folle... s'agit d'une histoire sur la folie, c'est aussi et surtout l'histoire d'un homme qui tombe amoureux d'une folle... I s'agit d'une histoire sur la folie, c'est aussi et surtout l'histoire d'un homme qui



EnLa dernière nuit du Raïs

Nicole

d'Olivier BOURDEAUT

Jacqueline

d'Alain MABANKOU

Chantal



Amin
Maaloul
DE L'AMALGÈME FRANÇAIS
LES DÉSORIENTÉS

d'Olivier BOURDEAUT

Manon

d'Olivier BOURDEAUT

Manon

d'Olivier BOURDEAUT

Très en vogue, ce roman talonne en vente les livres de Marc LEVY... Il s'agit d'une histoire sur la folie, c'est aussi et surtout l'histoire d'un homme qui tombe amoureux d'une folle... I



Annexe 8 :
«Autorisations de droit à l'image »

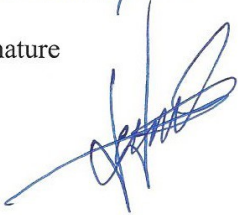
Ces deux autorisations de droit à l'image ont été obtenues afin de pouvoir illustrer l'animation la « Ludo'Bouge » dans le cadre du magazine.

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je soussigné VARACHAS Julien..... autorise Aurore BERNARD à utiliser la photographie me représentant ainsi que mes enfants pour la réalisation du magazine de la bibliothèque, imprimé en 10 exemplaires, ainsi que pour sa diffusion sur Internet.

Le 25/05/2016
A Nieul-sur-Mer

Signature



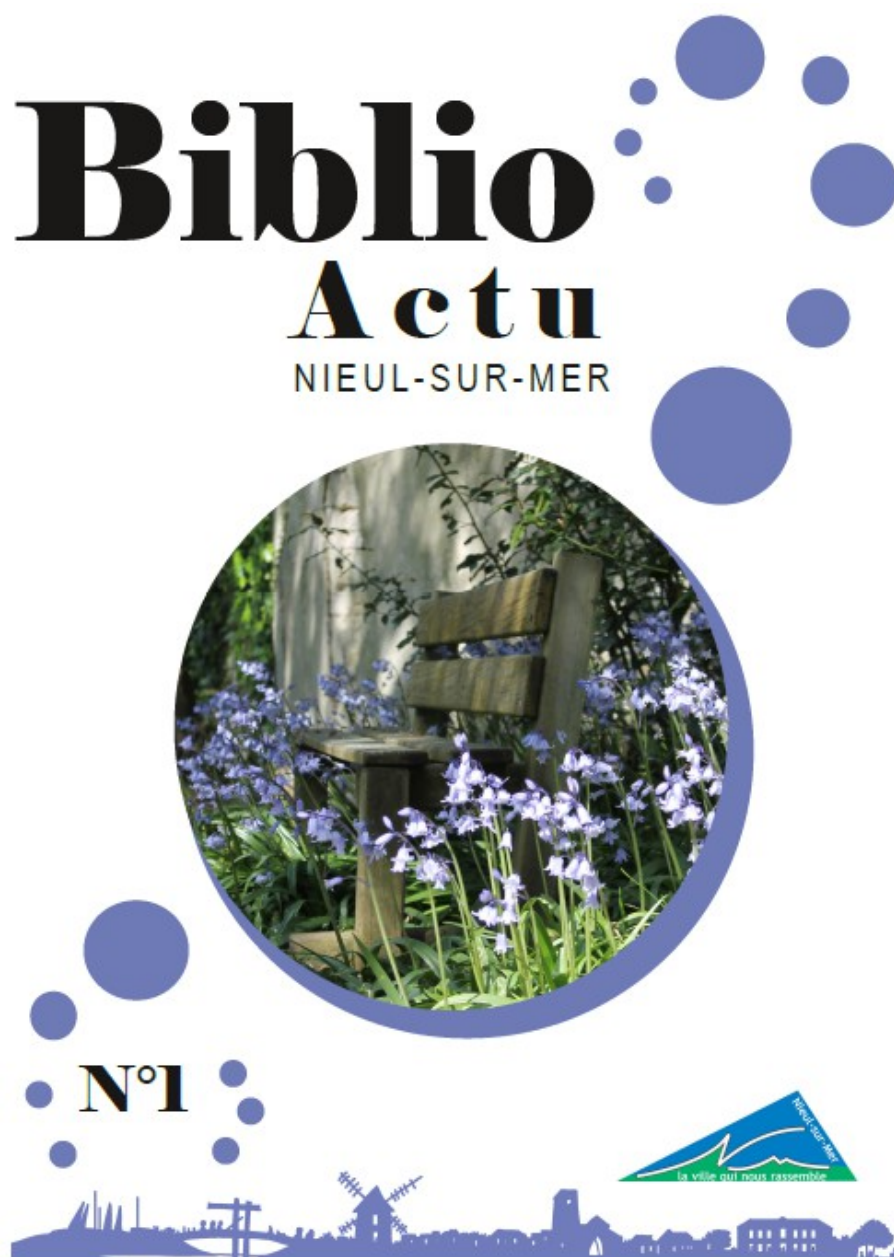
le 21/05/16

Je soussigné, Lophie Ricard
autorise Aurore BERNARD à utiliser
mes photos pour le magazine de
la bibliothèque et sur internet.



Annexe 9 :
« Le magazine Biblio Actu Nieul-sur-Mer »

Ces captures d'écran permettent de visualiser l'intégralité de la mise en page finale du magazine Biblio Actu Nieul-sur-Mer.





MOT DU MAIRE

La bibliothèque municipale, située au cœur de la commune, constitue un lieu privilégié de rencontres et d'échanges pour tous.

Forte d'un fonds d'ouvrages de plus de 34 500 titres, en constant renouvellement, elle permet à chaque Nieulais(e), quel que soit son âge, ses goûts, ses aspirations, de venir emprunter et consulter des livres, des magazines mais aussi des DVD jeunesse et des CD.

Mais une bibliothèque est bien plus qu'un lieu de lecture. C'est un lieu de vie. Tout au long de l'année des animations s'y déroulent : des ateliers pour les écoles, des lectures partagées, des expositions...

À l'heure du tout internet et des réseaux sociaux, la bibliothèque prend un sens particulier parce qu'elle constitue un lieu de rencontres à taille et à vocation humaines.

Nous avons voulu renforcer son action et son rayonnement sur la commune en créant le « biblio actu ». Cette publication vous permettra d'être au plus près des activités qui s'y déroulent et de vous y sentir encore mieux.

Parce que, comme disait Cicéron, « si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut ».

Bonne lecture à toutes et à tous,

Henri LAMBERT,
Maire de Nieul-sur-Mer,
Vice-Président de la CDA.

Crédit photo

Page de couverture : © Marie-Noëlle CAVÉRO ; Page 4 : © Aurore BERNARD ; Page 5 : © Aurore BERNARD, avec l'autorisation de Madame Richard et Monsieur Varachas ; Page 12 : © Aurore BERNARD ; Page 13 : © Éditions Julliard et Robert Laffont, "Avec l'aimable autorisation des éditions Julliard et Robert Laffont".

Directeur publication : Henri LAMBERT
Comité de rédaction : Annie GRIZON, adjointe au Maire, déléguée aux affaires culturelles ; Marie-Claire VERNOUX, responsable du service culturel ; Marie-Noëlle CAVÉRO, bibliothécaire ; Aurore BERNARD, stagiaire IUT Information et communication spécialité Métiers du livre, IUT de La Roche-sur-Yon.

Réalisation, impression par nos soins.

(Création de ce document par Aurore BERNARD, stagiaire du 4 avril au 28 mai 2016, en IUT Information et communication spécialité Métiers du livre, IUT de La Roche-sur-Yon).



Sommaire

Animations p.4/5

Nouveautés p.6/7

Coups de cœur de la bibliothécaire p.8/9

- *En attendant Bojangles* d'Olivier BOURDEAUT
- *Pauline à Paris* de Benoit VIDAL
- *Les passants de Lisbonne* de Philippe BESSON
- *Métal Mélodie* de Maryvonne RIPPET
- *Le gardien de l'arbre* de Myriam OUYESSAD

Sélection des cercles de lecture p.10/11

- *La dernière nuit du Rais* de Yasmina KHADRA
- *L'étrangère* de Valérie TORANIAN
- *Petit Piment* d'Alain MABANCKOU
- *Toute la lumière que nous ne pouvons voir* d'Anthony DOERR
- *Désolée, je suis attendue* d'Agnès MARTIN-LUGAND
- *Le prédicateur* de Camilla LACKGERG

La face cachée de la bibliothèque p.12

L'actu littéraire p.13

Informations générales p.14/15

Animations

Rétrospective

Le 10 mai

- Accueil de la classe de CP de l'école G. Chobelet

Le 13 mai

- Accueil de la crèche
- RDV du cercle de lecture Fromentin

Le 17 mai

- Accueil du Relais des assistantes maternelles

Le 19 mai

- Accueil de la classe de CM1/CM2 de l'école G. Chobelet

Le 21 mai

- Animation La Ludo'Bouge

Le 27 mai

- Accueil de la classe de petite section de l'école maternelle

Le 31 mai

- RDV du cercle de lecture Pierre Loti



De 2 mois à 11 ans, les enfants ont pu apprécier les talents de conteuse de la bibliothécaire. Ils ont ainsi découvert de nombreuses histoires, comme *La chèvre biscornue* de Christine Kiffer, *Une grosse faim de loup* de Yoko Nakamura ou bien encore admirer les illustrations de l'album *Ma mère* de Stéphane Servant.



LA LUDO'BOUGE !

Le samedi 21 mai, de 9 h 30 à 12 h 30 la ludothèque de Mireuil s'est déplacée dans le jardin de la bibliothèque pour le plus grand plaisir des enfants mais également des parents. En famille ou entre amis, ce fut l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des jeux en bois et des jeux de société. Rire, sourire, un moment de partage et de convivialité auquel s'est joint le soleil pour parfaire cette matinée ludique.



BIENTÔT À LA BIBLIOTHÈQUE !

Couvrir les livres ? Quelle galère ! La solution ? Venez participer à l'atelier "couverture de livres" proposé par la bibliothèque. Un moment convivial à partager pour apprendre à couvrir vos livres comme des pros !

Apportez vos livres et c'est parti ! Le matériel est fourni.

Atelier "couverture de livre"

Ouvert à tous
Le mercredi 6 juillet 2016
Le vendredi 8 juillet 2016
De 10 h à 12 h
Gratuit - Sur inscription

Nouveautés

À LA BIBLIOTHÈQUE

Un père et son fils se rapprochent à l'occasion de leurs divorces respectifs et se demandent ensemble d'où vient la malédiction familiale qui condamne toutes relations amoureuses à se solder par un échec. Ce questionnement les amène à évoquer la vie de leur aïeul, parti tenter sa chance à Cuba, et qui mena une existence extrêmement romanesque*.

Londres, un vendredi de juin : la psychothérapeute Frieda Klein identifie le cadavre de Sandy, son ex-compagnon, repêché noyé dans la Tamise. La police retrouve chez elle son portefeuille et la soupçonne rapidement. Organisant sa disparition et changeant d'apparence, elle mène sa propre enquête, suspectant Dean Reeve, un pervers qui la suit et se donne parfois pour mission de la venger...*

Ce document présente les jardins médiévaux, lieux de diversité végétale où se côtoyaient légumes, herbes médicinales, condiments et fleurs. La reconstitution de ce type d'espace se rapproche des préoccupations contemporaines, soucieuses de biodiversité, d'environnement et d'équilibre naturel*.

L'origine de nos amours

d'Erick ORSENNA

Cruel vendredi

de Nicol FRENCH

Jardin médiéval et biodiversité

de Josy MARTY-DUFAUT

Une tache qui fâche

de Jonathan EMMETT

La jeunesse de Thorgal, T4

de Yann et Roman SURZHENKO

Les schtroumpfs, T34

de Alain JOST et Thierry CULLIFORD, d'après PEYO

Cochon est très fier de son apparence et prend soin de toujours rester propre. Lorsqu'il découvre une tache de cerise sur lui, il est horrifié. Ses amis de la ferme essayent de l'aider mais ils sont bien maladroits*.

Une aventure qui aboutit à un affrontement dont l'issue sera décisive pour Thorgal et où les vainqueurs ne seront pas forcément les plus forts...

Les schtroumpfs, petits êtres bleus inventés par Peyo, découvrent la magie dans ce tout nouvel épisode relatant leurs drôles d'aventures.

ACQUISITIONS

24

ROMANS ADULTES

7

ROMANS JEUNESSE

12

BANDES DESSINÉES ADULTES

6

BANDES DESSINÉES JEUNESSE

7

POLICIERS

6

DOCUMENTAIRES ADULTES

21

ALBUMS

6

*Les résumés proviennent des notices bibliographiques

7

Coups de cœur

DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

Il s'agit d'une histoire de famille dans laquelle la banalité du quotidien est chassée, la réalité est ignorée. Tout est jeu, beaucoup d'extravagance pour un premier roman. C'est drôle et tendre à la fois.

D'une écriture enjouée et rapide, le roman est émouvant, plein de fantaisie, de musique et on se laisse porter par les commentaires du petit garçon...

Pauline, jeune et jolie, femme de ménage à Paris en 1900, dont la vie est digne d'un roman de Victor HUGO.

La narratrice, Joséphine, âgée de 106 ans, raconte souvent l'histoire de la vie rocambolesque de son amie Pauline. Ce livre est un roman-photo où l'histoire de France défile sous nos yeux.

C'est un témoignage magnifique, un livre surprenant sur la mémoire.

En attendant Bojangles

d'Olivier BOURDEAUT

Pauline à Paris

de Benoît VIDAL

Les passants de Lisbonne

de Philippe BESSON

Le gardien de l'arbre

de Myriam OUYESSAD

Métal Mélodie

de Maryvonne RIPPET

Vivre avec l'inacceptable quand tout se vide de la vie. Héliène a perdu son amour dans un tremblement de terre, Mathieu a perdu le sien lors d'une rupture...

Il y a des degrés dans la souffrance mais pas de concurrence entre les souffrances. Beau et tellement sincère, il ne faut pas seulement laisser le temps au temps pour la délivrance de la douleur, mais il faut aussi laisser la place aux vivants...

Livre d'art illustré à partir d'un tableau de Gustav Klimt pour initier les jeunes enfants aux belles illustrations. Coloré tout en orange, un album magnifique, un conte sur la confiance et sur les liens entre les générations.

Un album apprécié pour éveiller chez les enfants le goût de l'art et des belles couleurs.

Un roman d'apprentissage. L'adolescence côté gothique. Beaucoup de pudeur pour décrire les relations tendues entre mère et fille, la première indépendance, la maladie... Plein d'amour et d'émotion dans ce roman. Cette histoire nous emmène jusqu'en Andalousie et le magnifique dénouement nous réconcilie avec l'apparence trompeuse des adolescents provocateurs.

8

9

Sélection des

La dernière nuit du Raïs
de Yasmina KHADRA

Ce roman relate ce que furent les dernières heures de Mouamar Kadhafi. Le talent de Y. Khadra est de nous faire entrer dans sa tête, et d'entendre ce qu'il pense, le courage ou la lâcheté dont il a fait preuve lors de sa chasse à l'homme. C'est magistral par l'écriture, le talent de conteur, et bien que le récit soit de pure imagination, on s'y croit !

Nicole

L'étrangère
de Valérie TORANIAN

La narratrice nous parle de sa grand-mère Arménienne, qui à 15 ans, a été confortée au génocide et a fui son pays dans les pires conditions. La France est décrite souvent avec humour, ce livre remet aussi en mémoire les horreurs du génocide Arménien qui souvent a été oublié. Un livre très agréable à lire qui touche énormément.

Jacqueline

Petit Piment
d'Alain MABANCKOU

À travers la vie chaotique de Petit Piment, l'auteur décrit l'état de corruption, de misère, qui règne depuis de longues années au Congo Brazzaville. C'est un livre très attachant, agréable à lire et qui ne manque pas de faire passer quelques points d'humour malgré la dureté des situations.

Chantal

10

L'intégralité des avis des cercles de lecture sont disponibles à la bibliothèque

cercles de lecture

Désolée, je suis attendue
d'Agnès MARTIN-LUGAND

Une bande de copains, filles et garçons, ont fini leurs études. La vie devant eux, avec des espoirs de rien faire pour les uns, de peu travailler pour les autres. Entre réussites inattendues et fortunes diverses, l'auteur nous promène dans le merveilleux labyrinthe de la jeunesse. Réaliste, agréable, bien écrit, un livre que j'ai aimé.

Jacques

Toute la lumière que nous ne pouvons voir
d'Anthony DOERR

Ce roman possède la puissance et le souffle des chefs-d'œuvre. Magnifiquement écrit, captivant de bout en bout, il nous entraîne du Paris de l'Occupation à l'effervescence de la Libération, dans le sillage de deux héros dont la guerre va bouleverser l'existence... Bien plus qu'un roman de guerre, c'est une réflexion profonde sur le destin, le choix et l'humanité. Un livre attachant par les atmosphères pleines de sensibilité que l'auteur nous offre au fil de multiples scènes comme un tableau "impressionniste".

Dolly et Michel

Le prédicateur
de Camilla LACKGERG

On retrouve ici la finesse des enquêtes suédoises. Deux jeunes filles disparues depuis 20 ans, un meurtre, un enlèvement, bien du travail pour un petit commissariat d'une petite ville... On a du mal à lâcher l'intrigue. Par ce roman j'ai appris qu'un individu qui recevait un don de moelle osseuse pouvait changer d'ADN !

Michel R.

11

La face cachée DE LA BIBLIOTHÈQUE

Un nouvel espace adolescent à la bibliothèque

Avec l'arrivée du printemps, des changements se sont opérés à la bibliothèque avec le réaménagement de l'espace jeunesse. Pour ce faire, il a fallu vider toutes les étagères, plus de 1000 livres s'amoncelaient par terre. Chronomètre en main... En moins de 5 heures afin d'être prêt pour l'ouverture au public, il a fallu débusquer la poussière, trier et reclasser les ouvrages en répétant sans cesse son alphabet. Pari réussi ! Les adolescents peuvent à présent profiter d'un espace qui leur est entièrement dédié.



Avez-vous déjà remarqué les guirlandes insolites qui décorent la bibliothèque ? Marque-pages, photos de famille ou de voyage... Environ 14 mètres de fil de pêche et 162 trombones, c'est ce qu'il a fallu pour accrocher vos objets oubliés dans les livres de la bibliothèque et précieusement conservés pendant des années... Vos souvenirs sont à portée de bras, ils vous attendent !

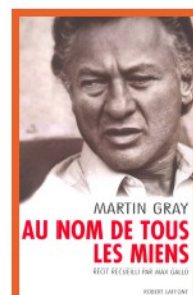
12

L'actu Littéraire

Martin GRAY, écrivain franco-américain d'origine polonaise, est décédé fin avril 2016. Un des derniers survivants du ghetto de Varsovie et témoin du génocide juifs, frappé par de nombreuses tragédies, il est notamment connu pour son récit autobiographique *Au nom de tous les miens*. Paru en 1971, cet ouvrage a été vendu à plus de 30 millions d'exemplaires et fut traduit dans 26 langues.

Bibliographie

- *Au nom de tous les miens*, 1971
- *Le Livre de la vie : pour trouver le bonheur, le courage et l'espoir*, 1973
- *Les Forces de la vie*, 1975
- *Les Pensées de notre vie*, 1977
- *La vie renaîtra de la nuit*, 1977
- *Le Nouveau Livre*, 1980
- *J'écris aux hommes de demain*, 1983
- *La Maison humaine*, 1984
- *Entre la haine et l'amour*, 1990
- *Vivre debout*, 1993
- *La Prière de l'enfant*, 1994
- *Au nom de tous les hommes*, 2004
- *Ma vie en partage, entretiens avec Mélanie Loisel*, 2014



13

Informations générales

Bibliothèque municipale de Nieul-sur-Mer
2, rue Saint Blaise
17137 Nieul-sur-Mer

Tél. : 05 46 37 39 18
Email : bibliothequenieulsumer@orange.fr

www.nieul-sur-mer.fr
www.bibliotheques.agglo-larocheille.fr

Pour
TROUVER
et
JOINDRE
la bibliothèque

Mardi et vendredi : de 16 h à 18 h 30,
Mercredi : 14 h à 18 h 30,
Samedi : 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Les horaires d'ouvertures restent inchangés
pendant les vacances scolaires.

Les
HORAIRES
d'**OUVERTURE**

14

S'INSCRIRE
à la bibliothèque

L'accès et la consultation sur place des ressources mises à disposition par la bibliothèque sont libres et gratuits pour tous. Pour emprunter des documents, une inscription annuelle est nécessaire.

Les conditions d'inscription

Justifier de son identité et de son domicile. Autorisation écrite d'un responsable légal pour les mineurs.

TARIFS 2016	Carte de proximité	Transformer la carte de proximité en carte réseau	Carte réseau
Famille	10 €	+ 15 €	25 €
Jeune 18/26 ans	7 €	+ 8 €	15 €
Hors CdA	10 €	+ 32 €	45 €
La carte est gratuite pour les mineurs, les minima sociaux, le personnel des Musées, des archives, du centre de documentation, les étudiants de la BU de La Rochelle, les collectivités			
Saisonnier	3 €		6 €
Rappel	1 à 5 €		
Carte perdue	1.50 €		1.50 €
Après inscription, la carte individuelle est valable 1 an. Elle est exigée pour le prêt.			

15

Source
Aurore Bernard